

Budget américain de la Défense
**L'EMPIRE AUX
DEUX CALCULETTES**
PAGE 16

**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**
Le mystère de la fillette yéménite
ciblée par les serpents
PAGE 15

ÉDITO

**CEUTA, L'INVENTION
DU MISSILE QUI A FAIM**

Par S. Méhalla

Il fallait y penser.
Les Américains ont le Tomahawk.
Les Russes ont le Kinjal. Les Iraniens ont leurs balistiques. Le Makhzen, lui, aurait trouvé moins cher : l'homme pauvre.
Le missile sans ogive.
Il ne coûte presque rien. Pas de carburant, pas de maintenance, pas de hangar climatisé. Il fonctionne au chômage, à la débrouille et à cette vieille source d'énergie renouvelable qu'est le désespoir. On entrouvre une frontière et hop ! La misère connaît parfaitement le chemin.
Sauf qu'un homme n'est pas un missile. Il a une mère qui attend son appel. Une femme peut-être. Des enfants. Un prénom. Des chaussures qui prennent l'eau. Il ne traverse pas pour conquérir Ceuta mais pour conquérir un salaire, une chambre, quelquefois simplement un lendemain. Et c'est précisément là que la satire s'arrête de rire. Si Ceuta fut sciemment utilisée comme moyen de pression sur Madrid, comme le soutient la lecture politique de cette affaire, alors nous touchons à quelque chose de profondément indécent. Transformer le désespoir de ses propres citoyens en politique étrangère. Le pauvre comme ambassadeur extraordinaire.
Sans passeport diplomatique. Marrakech peut continuer à cirer ses palaces. Rabat à repasser ses communiqués. Tanger à photographier ses grues sous le meilleur angle. On peut bâtir des stades gigantesques pour 2030 et expliquer au monde que tout va merveilleusement bien.
Mais il restera cette question embarrassante. Pourquoi tant de gens veulent-ils foutre le camp ?
On pourra toujours convoquer un cabinet de communication. Mettre trois palmiers supplémentaires. Ajouter un TGV. Inviter quelques influenceurs devant une piscine à débordement.
Le pauvre, lui, déborde déjà.
À Ceuta.
Et voilà que derrière cette histoire apparaît l'occupant sioniste.
Depuis la normalisation, Rabat revendique sa coopération militaire et sécuritaire avec Tel-Aviv. C'est son choix. Mais après Pegasus, les soupçons d'influence autour de Marocgate et désormais les interrogations suscitées par Ceuta, une question commence à gratter sérieusement sous le tapis royal : qui utilise qui ?
À force d'être l'ami utile de tout le monde, on finit parfois domestique chez soi.
Et Alger regarde.
Pas avec des jumelles. Une carte suffit.
Pour l'Algérie, voir l'influence stratégique sioniste s'installer durablement à l'Ouest n'a rien d'une querelle de voisinage. C'est une modification profonde de son environnement sécuritaire.
Mais le véritable danger marocain est peut-être encore ailleurs.
Dans cette étrange fin d'époque où l'on devine les clans, les courtisans, les réseaux, les héritiers présumés, les héritiers des héritiers et probablement quelques cousins qui ont déjà choisi les rideaux.
Tout le monde semble préparer demain pendant que le peuple essaie de survivre aujourd'hui.
C'est cela qui met en colère.
Pas le Marocain.
Lui, il rame. Au sens propre quelquefois. La colère doit viser ceux qui pourraient considérer sa détresse comme une variable diplomatique, son chômage comme du carburant et son corps comme un message adressé à Madrid.
Parce qu'un État peut envoyer une note diplomatique.
Il peut rappeler un ambassadeur.
Il peut fermer un consulat.
Mais lorsqu'il en vient à laisser partir ses pauvres pour faire passer le message, il ne montre plus ses muscles.
Il montre ses plaies.
Ceuta aura peut-être été cela, une gigantesque radiographie prise sans rendez-vous.
Et sur le cliché apparaît cette formidable invention géopolitique : le missile sans ogive, l'homme pauvre. Seulement voilà.
À force de charger un homme de désespoir et de le lancer contre les frontières des autres, il arrive qu'un jour il se retourne.
Non contre Madrid.
Non contre Alger.
Non contre l'Europe.
Contre celui qui l'a convaincu qu'il n'avait plus rien à perdre.
S. M.

CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE L'implacable riposte

PAGE 2



La lutte contre le trafic de stupéfiants est devenue l'un des fronts majeurs sur lesquels les services de sécurité algériens livrent une bataille quotidienne implacable.

● Trois réseaux spécialisés dans le narcotrafic démantelés :
86 kg de cocaïne et près de 3 millions de psychotropes saisis

Du temps des tensions
à celui de la coopération
**L'Algérie reprend
l'initiative au Sahel**
PAGE 3



Dynamiser le marché
du crédit à la consommation
**L'offensive de
la Banque d'Algérie**
PAGE 6



CAN féminine-2026 (demi-finale)
ALGÉRIE-MALAWI, CE SOIR À 18H
**Un rendez-vous
historique pour les Vertes**
PAGE 13



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 12 Août 2026 ■ 11^{ème} année n°2220 ■ Prix 20 DA

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

L'implacable riposte

La lutte contre le trafic de stupéfiants est devenue l'un des fronts majeurs sur lesquels les services de sécurité algériens livrent une bataille quotidienne implacable.

Des frontières aux grandes villes, de l'ouest du pays aux régions du Sud, les opérations de démantèlement de réseaux et les saisies de drogues se multiplient, révélant l'ampleur de la menace mais aussi la détermination des services de sécurité à empêcher l'Algérie de devenir une terre de transit ou de consommation pour les grands réseaux criminels. La situation géographique du pays constitue un facteur de vulnérabilité particulier. L'Algérie partage une longue frontière avec le Maroc, pays que l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a historiquement identifié comme le premier producteur mondial de résine de cannabis, avec un trafic alimentant, notamment les marchés d'Afrique du Nord et d'Europe. Cette proximité géographique expose naturellement l'Algérie aux tentatives d'introduction sur son territoire, d'importantes quantités de kif traité. Mais les opérations réalisées ces derniers mois montrent que les réseaux ne se limitent plus au simple acheminement de cannabis. La cocaïne et les psychotropes occupent également une place croissante dans les activités des organisations criminelles.

DES SAISIES QUI ILLUSTRONT L'AMPLEUR DE LA MENACE

Les chiffres communiqués récemment par les services de sécurité donnent la mesure de cette offensive. En juin 2026, les services opérationnels de la Sûreté nationale à Tlemcen ont démantelé deux réseaux criminels et saisi plus de 71 kg de kif traité en provenance du Maroc, avec l'arrestation de quatre personnes. Quelques semaines auparavant, les services de la sûreté de wilaya de Tlemcen avaient frappé un autre réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants. L'opération s'était soldée par la saisie de 429 kg de kif traité en provenance du Maroc. À la fin du mois de mai, une autre opération menée à Tlemcen avait permis aux éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de récupérer plus de deux quintaux de kif traité, ainsi que six drones. La découverte de ces appareils témoigne, à elle seule, de l'évolution des méthodes employées par les trafiquants



et de leur volonté d'adapter leurs moyens logistiques. En avril, les unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale avaient également saisi 86 kg de kif traité en provenance du Maroc lors de trois opérations menées à Blida et Tlemcen, avec l'arrestation de huit individus. Et la pression ne se limite pas à la bande frontalière. En mars dernier, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants avait procédé à la saisie de plus de 55 kg de kif traité en provenance du Maroc à Djelfa, à la veille de l'Aïd El-Fitr.

LES DROGUES DURES DANS LE VISEUR

Si le kif traité demeure une préoccupation majeure, l'apparition de quantités importantes de drogues dures montre que la menace s'est diversifiée. En février 2026, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire relevant de la 5e Région militaire ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogue dure et saisi 49,4 kg de cocaïne. Le bilan du premier semestre 2026 communiqué par le ministère de la Défense nationale est encore plus révélateur : les opérations menées par les unités de l'ANP ont permis la saisie de 730,46 kg de cocaïne et de 25,6 millions de comprimés psychotropes. Ces chiffres donnent une idée de la diversité des filières auxquelles les services algé-

riens sont désormais confrontés. Derrière les saisies se trouvent des organisations structurées, capables de mobiliser des moyens financiers, des véhicules, des complicités et des techniques de plus en plus sophistiquées.

SURVEILLANCE PERMANENTE DES FRONTIÈRES

Face à cette situation, la lutte contre le narcotrafic repose sur un dispositif impliquant plusieurs corps : Armée nationale populaire, Gendarmerie nationale, Sûreté nationale et services spécialisés. L'objectif n'est pas uniquement d'intercepter les cargaisons. Il consiste également à remonter les filières, identifier les financiers, démanteler les réseaux et empêcher la reconstitution de nouvelles chaînes de trafic. Les opérations menées à Tlemcen, Béchar, Sidi Bel-Abbès, Djelfa ou encore dans d'autres régions du pays montrent, d'ailleurs, que les services de sécurité ne se contentent pas d'une surveillance passive des frontières. Une fois les cargaisons introduites, les réseaux sont suivis jusqu'à leurs marchandises. En avril, les services opérationnels de la Sûreté nationale avaient ainsi démantelé deux réseaux dans l'Ouest et saisi un quintal et 36 kg de kif traité provenant du Maroc, avec l'arrestation de quatre personnes. Fin juillet,

trois nouveaux réseaux criminels spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogue ont été démantelés par les services opérationnels de la Sûreté nationale, avec la saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc.

UNE BATAILLE SUR PLUSIEURS FRONTS

Derrière chaque saisie se trouve un enjeu qui dépasse largement la seule interception d'une cargaison. Le trafic de stupéfiants constitue une source de financement pour les réseaux criminels et peut alimenter d'autres formes de criminalité organisée. La multiplication des saisies de cocaïne et de psychotropes impose également une vigilance accrue. La menace ne se résume plus au traditionnel trafic de kif traité. Les réseaux cherchent constamment de nouveaux produits, de nouveaux itinéraires et de nouvelles méthodes pour contourner les dispositifs de sécurité. L'Algérie se trouve ainsi confrontée à une double nécessité : verrouiller ses frontières et empêcher l'implantation durable des réseaux criminels à l'intérieur du pays.

LES SERVICES DE SÉCURITÉ VEILLENT AU GRAIN

Les opérations successives menées depuis le début de l'année montrent en tout cas que les services de sécurité algériens entendent maintenir une pression constante sur les trafiquants. Des centaines de kilogrammes de kif traité, des dizaines de kg de cocaïne et des millions de comprimés psychotropes saisis en quelques mois témoignent à la fois de l'ampleur du phénomène et de l'efficacité des opérations de lutte contre ces réseaux. Dans un contexte régional marqué par la circulation croissante des trafics transfrontaliers, l'Algérie apparaît donc comme un verrou stratégique. Sa position géographique l'expose, mais ses services de sécurité ont fait de la surveillance des frontières et du démantèlement des filières de narcotrafic une priorité. Le message adressé aux réseaux criminels est sans ambiguïté : les frontières algériennes ne constituent pas une voie ouverte pour leurs marchandises. Et derrière chaque opération, chaque interception et chaque réseau démantelé, c'est la même bataille qui se poursuit : empêcher que la drogue ne s'installe, protéger la société et préserver la sécurité nationale.

R. N.

TROIS RÉSEAUX CRIMINELS SPÉCIALISÉS DANS LE NARCOTRAFIC DÉMANTELÉS

86 kg de cocaïne et près de 3 millions de psychotropes saisis

Un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les Services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de cette semaine, lors d'une opération qualitative en 1re et en 3e Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne) et plus de un million de psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée en toutes ses formes, et grâce à la coordination sécuritaire des Services de sécurité de l'armée en 1re et en 3e Régions militaires dans une opération qualitative ont procédé au cours de cette semaine au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic », souligne le communiqué. « Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 5 narcotrafiquants parmi eux une femme, et la saisie de plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne), en sus de 1.049.300 unités de psychotropes, dissimulés minutieusement à bord d'un camion semi-remorque et un véhicule touristique », précise la même source. « Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de lutte contre la criminalité

organisée interviennent à la suite de la coordination conjointe entre les services sécuritaires relevant du ministère de la Défense nationale veillant sur la sécurité des citoyens », conclut le communiqué. Un autre communiqué du MDN fait état du démantèlement, hier, de deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic. « Dans la dynamique des efforts continus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, relevant du Service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, ont procédé, lors de deux opérations distinctes, menées le 11 août 2026, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic », précise la même source. Ces opérations ont permis « l'arrestation de 14 individus et la saisie d'environ 1.800.000 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un camion tracteur doté d'une citerne, en sus d'un pistolet automatique calibre 9 mm, de 50 balles du même calibre, 4 véhicules touristiques et une somme d'argent considérable en monnaie nationale ». « Ces résultats réalisés sur le terrain reflètent le haut niveau de disponibilité et le professionnalisme atteint par l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que sa détermination à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre le crime organisé multiforme, notamment le narcotrafic, traduisant ainsi son engagement à défendre la patrie, sa sécurité et sa stabilité », conclut le communiqué du MDN. Synthèse

R. N.

Du temps des tensions à celui de la coopération L'Algérie reprend l'initiative au Sahel

Au Sahel, le temps des tensions semble progressivement céder la place à celui du dialogue et de la coopération. Pour l'Algérie, qui partage de longues frontières avec le Mali et le Niger, cette évolution n'est pas seulement une question de diplomatie : elle relève d'un impératif stratégique directement lié à sa propre sécurité et à sa stabilité.

Depuis plusieurs années, le président Abdelmadjid Tebboune ne cesse de rappeler que la stabilité des pays voisins constitue également une garantie pour la stabilité de l'Algérie. Une conviction qui explique la constance avec laquelle Alger s'est employée à maintenir ouverts les canaux du dialogue avec les pays du Sahel, y compris durant les périodes de fortes crispations.

L'ALGÉRIE, UN VOISIN QUI COMPTE

Le Mali et le Niger savent parfaitement que l'Algérie n'est pas un voisin comme les autres. Par sa position géographique, son poids économique, ses capacités militaires et son expérience dans la lutte contre le terrorisme, elle demeure une puissance régionale incontournable. Alger considère depuis longtemps que les réponses aux problèmes du Sahel ne peuvent être exclusivement militaires. Le développement économique, la sécurisation des frontières, la lutte contre les réseaux criminels et le règlement politique des crises doivent avancer de manière complémentaire. Cette doctrine s'est notamment traduite par des programmes de coopération et d'aide en faveur des pays voisins. Le Niger, en particulier, bénéficie de différents projets de coopération avec l'Algérie dans des secteurs structurants. En juin dernier, une délégation nigérienne composée de six ministres a été reçue à Alger afin de faire le point sur plusieurs projets bilatéraux. Les responsables nigériens ont alors souligné la nouvelle dynamique donnée aux relations entre les deux pays.

RETOUR À LA CONFIANCE AVEC NIAMEY

La relation algéro-nigérienne a connu des moments difficiles. Mais les deux capitales ont manifestement choisi de tourner la page. La visite effectuée en février 2026 à Alger par le président nigérien, le général Abdourahamane Tiani, a constitué un tournant. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté de renforcer leurs relations fraternelles, leur coopération et leur bon voisinage. Le



communiqué conjoint publié à l'issue de cette visite a qualifié la relation bilatérale de stratégique et insisté sur la nécessité de lui donner une nouvelle dynamique. Quelques semaines plus tard, la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey, a confirmé cette volonté de rapprochement. Les deux parties ont évoqué un partenariat renouvelé fondé sur les intérêts mutuels et l'intégration régionale. La coopération sécuritaire occupe naturellement une place centrale dans cette nouvelle étape. Le Niger fait face à une menace terroriste persistante et à de nombreux défis transfrontaliers. L'Algérie, qui possède une longue expérience dans la lutte antiterroriste et dans la sécurisation de son immense territoire saharien, entend contribuer au renforcement des capacités de ses voisins. Le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb l'a encore souligné lors de son déplacement à Niamey en mars dernier, en réaffirmant l'engagement constant de l'Algérie à renforcer la coopération avec le Niger face à la menace terroriste et aux défis transfrontaliers. Le don récent de quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires à l'armée nigérienne confirme cet engagement.

MALI : LA PAGE DES TENSIONS PROGRESSIVEMENT TOURNÉE

La même logique semble aujourd'hui prévaloir dans les relations avec Bamako. Après une longue période de tensions, les deux pays ont engagé une démarche de normalisation. En juillet 2026, l'Algérie a décidé le retour de son ambassadeur à Bamako, tandis que les deux pays ont engagé plusieurs mesures destinées à rétablir leurs relations diplomatiques dans leur trajectoire historique. Le président Tebboune a, de son côté, continué à qualifier le Mali de pays frère, tout en appelant au dialogue pour sortir de la crise. Le message est clair : malgré les divergences et les épisodes de tension, Alger ne souhaite pas rompre avec son environnement sahélien.

LE DÉVELOPPEMENT COMME AUTRE PILIER DE LA STABILITÉ

Pour l'Algérie, la sécurité ne peut être dissociée du développement. Les régions frontalières constituent ainsi un espace privilégié pour renforcer les échanges, développer les infrastructures et créer de nouvelles opportunités économiques. La logique est simple : plus les zones frontalières sont inté-

grées et développées, moins elles constituent un terrain favorable aux trafics, à la criminalité transfrontalière et aux groupes armés. Le Niger représente à cet égard un partenaire particulièrement important. Outre les échanges commerciaux et les projets de développement, les deux pays ont des intérêts communs autour des grands projets énergétiques et d'infrastructures, notamment le gazoduc transsaharien, qui doit relier le Nigeria à l'Europe en passant par le Niger et l'Algérie. La relance des relations entre Alger et Niamey donne donc une nouvelle perspective à ce projet stratégique et plus largement à l'intégration économique de l'espace sahélo-saharien.

UNE FORCE DE STABILITÉ

L'Algérie entend ainsi continuer à jouer le rôle qu'elle revendique depuis plusieurs années : celui d'une force de stabilité dans son environnement immédiat. Le président Tebboune l'a encore affirmé en février dernier en déclarant que l'Algérie entendait demeurer une force de stabilité, notamment grâce à ses bonnes relations avec les pays voisins. Dans cette nouvelle configuration, les épisodes de tension avec Bamako et Niamey semblent progressivement appartenir au passé. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre que toutes les divergences ont disparu. Mais le choix politique paraît désormais clairement orienté vers le pragmatisme : préserver les canaux du dialogue, renforcer la coopération sécuritaire, développer les échanges économiques et éviter que les différends bilatéraux ne se transforment en crises régionales. Pour l'Algérie comme pour le Mali et le Niger, l'équation est finalement la même : aucun de ces pays ne peut durablement prospérer dans un environnement régional instable. La nouvelle dynamique enclenchée avec Niamey et le rapprochement amorcé avec Bamako pourraient ainsi ouvrir une nouvelle séquence au Sahel : celle d'une coopération fondée davantage sur les intérêts communs que sur les divergences.

S. Mekla

Commentaire

NOUVEAU CAP

Le Sahel est paradoxalement le nombril du monde. L'Algérie, qui en fait partie malgré elle de par son territoire qui s'y étend, a intérêt à tirer son épingle du jeu dans les équations souterraines qui s'y jouent. Diplomatiques, économiques, militaires ou encore stratégiques. Région, depuis les indépendances africaines des années 1950-1960, restée en marge du développement, le Sahel demeure, ou plutôt devient une zone de non-droit. Terrorisme, trafic en tous genres, conjugués aux appétits voraces des jupes au pouvoir dans les pays qui la composent, elle devient de plus en plus, dans ce monde capitaliste sans pitié, sans foi ni loi, le terrain de toutes les luttes. Région riche par excellence, les convoitises ne manquent pas. Russes, Français, Américains, Chinois... en font une fixation. On dirait que cette région est «le nombril du monde». Dans cette équation, l'Algérie, qui dispose de près de 3 000 km de frontières avec les voisins du Sud, a toujours essayé

de combler les failles de ses voisins en y investissant par exemple dans des projets de développement local. En dégageant de conséquentes aides financières, en se portant même garante de leur stabilité comme c'était le cas au Mali où elle a réussi, en bonne ambassadrice de la paix, à trouver un terrain d'entente entre les belligérants qui a abouti aux accords d'Alger en 2015 pour la paix et la stabilité dans ce pays. Les choses ont depuis changé avec les coups d'état successifs qui ont amené d'autres alliances conjoncturelles dictées par les événements du moment. Ayant toujours bon dos, l'Algérie a subi les foudres de ces mêmes voisins y compris à l'ONU dans une séquence loufoque où le Premier ministre du Mali a accusé l'Algérie en des termes, le moins que l'on puisse dire, peu

diplomatiques, de jouer avec le feu, de propager la «fitna» entre Bamako et le Nord touareg. D'encourager le terrorisme pour on ne sait quel objectif caché parce que simplement un opposant au pouvoir central, l'imam Mahmoud Dicko pour ne pas le nommer, a été reçu par le président Tebboune, dont les intentions sont demeurées les mêmes. Il l'a d'ailleurs répété de façon chronique. La stabilité de l'Algérie dépend de celle de ses voisins. Pourtant, pour bien des considérations souterraines, des pressions aériennes, les voisins du Sud se sont ligüés contre leur frère protecteur. Le voisin du Nord. Ils sortent d'abord d'un conglomérat hétéroclite, la Cedeao, pour constituer un autre «réduit» nonchalant, naïf et calculé depuis les capitales néocoloniales, l'AES

(Alliance des États du Sahel) pour porter l'estocade à ce grand frère. Le summum de la bêtise a été atteint durant l'épisode frontalier du drone malien sèchement abattu sur le territoire algérien. Un territoire chèrement préservé avec le sang de 1,5 million de martyrs. La résilience et la constance (certains diront même que c'est une forme de résistance inutile) de l'Algérie dans ses rapports avec ses voisins, nous renseigne aujourd'hui allègrement sur les dessous des cartes. Sinon comment l'ennemi d'hier, prêt à faire la guerre, devient aujourd'hui l'allié le plus sûr, le voisin sur lequel il faut compter, le frère de sang ? Les données géopolitiques oblige changent de camp et de temps. Elles renseignent sur l'obligation de s'agenouiller et la nécessité de rester debout. Bamako et Niamey semblent aujourd'hui conscients de leurs erreurs. Une avancée.

S. M.

LES CHEFS DE MAFIA DZ ONT ÉTÉ ÉCROUÉS EN ALGÉRIE

Darmanin souligne une collaboration efficace

Le ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, a une nouvelle fois remercié, les autorités algériennes pour l'incarcération en Algérie de deux cadres de la Dz Mafia, Mehdi Laribi et Djamel Djeha, figures importantes du narcotrafic marseillais et considérés comme des «objectifs prioritaires de la criminalité organisée française», soulignant une «collaboration efficace contre le narcotrafic».

Aussitôt, la nouvelle parvenue, Darmanin a exprimé sa gratitude sur le réseau social X envers la justice algérienne pour la qualité des échanges et le travail mené conjointement. Les deux narcotrafiquants franco-algériens «ne sont donc plus sous simple contrôle judiciaire», a précisé le ministre de la Justice, remerciant les autorités judiciaires algériennes pour leur «collaboration» après leurs arrestations en Algérie. Ceux-ci «ont été placés en détention provisoire en Algérie à la demande du parquet d'Alger», a annoncé le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, sur X. «Ils ne sont donc plus sous simple contrôle judiciaire». Merci aux autorités judiciaires algériennes pour nos échanges et pour notre collaboration au bénéfice de notre lutte commune contre le narcotrafic», a également écrit le garde des Sceaux sur X après l'incarcération des deux narcotrafiquants franco-algériens, partis se mettre à l'abri de l'autre côté de la Méditerranée. Mehdi Laribi, est présenté par les autorités françaises comme l'un des cinq ou six membres fondateurs de la Dz Mafia, organisation criminelle implantée à Marseille et impliquée dans le trafic de stupéfiants. Âgé de 36 ans et possédant les nationalités française et algérienne, il avait été interpellé le 20 juillet en Algérie en exécu-



tion d'un mandat d'arrêt émis par des juges d'instruction marseillais dans le cadre de l'enquête dite Octopus, rapportent les médias français. Le ministre de la Justice était, d'ailleurs, accompagné à Alger de plusieurs magistrats français, spécialistes du narcotrafic, pour parler déjà de la Dz mafia. Cette double arrestation ces derniers jours, en Algérie, en coopération entre policiers et magistrats de chaque pays est donc un pas en avant. Djamel Djeha, frère de Mohamed

Djeha, dit Mimo, figure historique du trafic de stupéfiants dans la cité de la Castellane à Marseille, avait quant à lui été interpellé le 3 août. Il est visé par un mandat d'arrêt délivré dans le cadre de l'enquête «Empire», portant sur un important réseau de trafic de drogue à la Castellane. Une opération menée en avril 2025 dans ce dossier avait conduit à l'arrestation d'une vingtaine de personnes. Les deux hommes avaient initialement été placés sous contrôle judiciaire

en Algérie. Leur placement en détention provisoire marque un nouveau développement dans la reprise de la coopération judiciaire entre Paris et Alger en matière de lutte contre le crime organisé. «On est passé des mots aux actes», résume une source diplomatique, quand une autre appelle à se montrer «extrêmement précautionneux» avec l'Algérie. «Ça va, ça vient», glisse encore ce diplomate. Les interpellations de ces deux «importants narcotrafiquants» sont intervenues quelques semaines après une visite de Gérard Darmanin à Alger, présentée comme le point d'orgue d'une reprise de la coopération judiciaire entre les deux pays, qui n'ont pas d'accord d'extradition. Selon une convention signée entre la France et l'Algérie, aucun des deux pays n'extrade vers l'autre ses ressortissants. Le narcotrafiquant peut, toutefois, être poursuivi en Algérie si les autorités françaises le demandent. La justice d'Alger sera seule à statuer sur leur sort. La Dz Mafia a beaucoup fait parler d'elle ces dernières semaines. Leur trafic de stupéfiants s'est étendu à d'autres villes que Marseille, comme à Alès, dont le maire a dû être exfiltré de son domicile après la découverte de menaces inscrites sur son domicile et attribuées à l'organisation criminelle.

H. Adryen

DEMANDES DE TRANSFERT DES ENSEIGNANTS

Le délai de dépôt prolongé au 15 août



Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi, la prolongation jusqu'au 15 août du délai de dépôt des demandes de transfert des enseignants titularisés des trois cycles d'enseignement, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027, ainsi que le report de la période consacrée au choix des établissements souhaités pour l'affectation, du 20 au 24 août. Dans un communiqué, le ministère «informe les enseignants titularisés des trois cycles d'enseigne-

ment (primaire, moyen et secondaire), en situation d'exercice et ayant introduit une demande de transfert en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, que la période consacrée au choix des établissements éducatifs souhaités pour l'affectation dans la wilaya d'accueil, via l'espace qui leur est dédié, a été reportée pour les 20-24 août 2026, ainsi que de toutes les opérations qui s'ensuivront». Le ministère a également informé «l'ensemble des

enseignants titularisés, tous cycles confondus, en situation d'exercice, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, dans la limite des postes budgétaires vacants au niveau de la direction de l'éducation demandée, et n'ayant pas encore introduit leur demande de transfert interwilayas via leur espace personnel sur le système d'information du secteur de l'éducation nationale à l'adresse : <https://ostad.education.gov.dz>, que le délai de dépôt des demandes de transfert est prolongé jusqu'au 15 août, via le même espace. Cette mesure permet également aux enseignants ayant déjà introduit leur demande durant la précédente période, de vérifier leurs informations personnelles et professionnelles et de lever, le cas échéant, les éventuelles réserves», selon la même source.

VENTE DE PNEUS

Naftal met en garde contre de fausses plateformes

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers Naftal a mis en garde ses clients, hier, dans un communiqué, contre des plateformes et des pages électroniques non officielles qui usurpent son identité et utilisent son nom et son logo sans autorisation prétendant recevoir les commandes de pneus de la marque «Continental» au nom de l'entreprise. Naftal précise, dans son communiqué, que «e-mahata.naftal.dz» est l'unique plateforme officielle agréée par l'entreprise, rappelant que le paiement ne s'effectue pas à l'avance via un compte ou par virement, mais se fait exclusivement par carte Edahabia ou par carte bancaire (CIB) lors de la récupération des pneus au niveau de ces centres. A cet égard, la société nationale appelle les citoyens à ne pas interagir avec des liens ou des pages de source inconnue, à s'assurer de l'authenticité des informations uniquement via ses canaux officiels et à signaler toute page ou

plateforme douteuse usurpant son nom, via l'email de la page officielle de l'entreprise ou en contactant le centre d'appels au 3305. Naftal indique, par ailleurs, qu'elle «se réserve le droit de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires contre les parties qui exploitent son nom et sa marque à des fins frauduleuses».

CÉRÉALES

Les centres de collecte ouverts jusqu'au 30 septembre

Les centres de collecte des céréales resteront ouverts jusqu'au 30 septembre prochain pour recevoir les récoltes de la campagne agricole 2025-2026, parallèlement au lancement des préparatifs de la campagne labours-semailles pour la saison 2026-2027, a-t-on appris auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information auprès de l'Office, Mohamed Sadaoui, a précisé, hier, que le maintien de l'ouverture des centres de collecte jusqu'au 30 septembre 2026 permet aux agriculteurs conservant encore une partie de leur production au

niveau de leurs exploitations, de la déposer auprès de l'Office. Dans ce cadre, le même responsable a rappelé à l'ensemble des agriculteurs bénéficiant d'une forme quelconque de soutien de l'Etat durant la saison agricole l'obligation de livrer la totalité de leur production à l'OAIC, conformément aux dispositions de la loi. Concernant la préparation de la campagne labours-semailles 2026-2027, Sadaoui a invité les agriculteurs souhaitant cultiver les céréales et les légumineuses à se rapprocher dans les plus brefs délais des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) et de leurs unions afin de déposer leurs demandes en semences et en intrants agricoles, permettant ainsi d'organiser les opérations de distribution et de fixer au préalable les rendez-vous de livraison. Il a également exhorté les agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit «Rafik» pour financer leurs besoins en semences et intrants agricoles à déposer leurs dossiers auprès des guichets uniques avant le 30 septembre 2026 afin d'accorder le temps nécessaire aux services de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) pour examiner les dossiers et y répondre.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SÉCURISATION DES RESSOURCES EN EAU

L'Algérie renforce sa stratégie



Dessalement, transferts d'eau, réutilisation des eaux épurées et modernisation des réseaux constituent les principaux axes de la politique nationale de l'eau. Le ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, a présenté les projets engagés et les objectifs fixés pour renforcer durablement l'approvisionnement en eau potable.

L'Algérie poursuit la mise en œuvre de son programme de sécurisation des ressources en eau, dans un contexte marqué par une pluviométrie irrégulière et une demande croissante. À l'occasion d'une entrevue accordée à la chaîne Ennahar, le ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, a présenté un bilan des principaux projets réalisés ou en cours, ainsi que les orientations retenues pour les prochaines années. La stratégie repose notamment sur le développement du dessalement de l'eau de mer, le renforcement des transferts vers les régions de l'intérieur, la réutilisation des eaux usées épurées et la modernisation des réseaux de distribution. Le dessalement prend une place crois-

sante Les ressources non conventionnelles occupent, désormais, une place importante dans l'approvisionnement en eau potable. Le pays compte actuellement 19 stations de dessalement de grande capacité et 12 stations de moyenne capacité, pour une production quotidienne estimée à près de 3,6 millions de mètres cubes. Selon le ministre, cette production représente environ 40% des besoins nationaux en eau potable. L'objectif fixé par les pouvoirs publics est de porter cette contribution à plus de 62% d'ici à la fin de l'année 2029.

Le programme de dessalement s'accompagne de projets destinés à acheminer l'eau produite vers les régions de l'intérieur et des Hauts-Plateaux. Ces transferts, pouvant atteindre 250 km, concernent notamment plusieurs wilayas telles que Djelfa, M'sila, Naâma, El Bayadh, Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Bouira et Médéa.

Ces infrastructures doivent contribuer à une meilleure répartition de la ressource entre les différentes régions du pays et à renforcer la régularité de l'approvisionnement.

MODERNISER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Le développement des capacités de production s'accompagne d'un programme de modernisation des réseaux. Le ministre a

indiqué que certaines infrastructures de distribution, dont plusieurs ont plus de 50 ans, nécessitent des opérations de renouvellement.

La vétusté de certains réseaux peut entraîner des pertes physiques importantes, estimées entre 30 et 40% dans certaines wilayas. La réduction de ces pertes constitue ainsi un axe important de l'amélioration de la performance du secteur.

Le ministère prévoit également de renforcer les dispositifs de contrôle afin de lutter contre les branchements illicites et les différentes formes de détournement de l'eau. Dans ce cadre, la «Police des eaux» doit être réactivée et renforcée, avec l'adoption prochaine d'un nouveau décret exécutif définissant ses prérogatives.

RÉUTILISATION DES EAUX ÉPURÉES

La valorisation des eaux usées traitées représente un autre volet de la stratégie nationale. L'Algérie dispose actuellement de 234 stations d'épuration, générant environ 1,1 milliard de mètres cubes d'eaux épurées par an.

Le programme prévoit de porter le nombre de ces stations à plus de 300, avec une production annuelle pouvant atteindre 1,5 milliard de mètres cubes.

Une partie de ces eaux, après traitement et contrôle, est destinée à être utilisée dans les secteurs agricole et industriel. Cette orientation permet de réserver davantage les ressources conventionnelles à l'alimentation en eau potable et de diversifier les sources disponibles pour les activités économiques.

DES PROJETS STRUCTURANTS DANS LE SUD

Les ressources souterraines du Grand-Sud constituent également un élément de la stratégie nationale. Plusieurs projets sont consacrés à leur mobilisation et à leur traitement, notamment à travers la réalisation de stations de déminéralisation à Tindouf, In Salah et Timimoun.

Des projets de transfert entre le Sud et les Hauts-Plateaux, ainsi que des liaisons entre différentes régions du Sud, sont, par ailleurs, à l'étude ou en cours de réalisation. Certains de ces projets portent sur des distances de plus de 1 300 km.

Ces infrastructures doivent notamment accompagner le développement des activités agricoles et industrielles dans les régions concernées.

LA DIGITALISATION POUR AMÉLIORER LA GESTION

La modernisation du secteur passe également par la transformation numérique. Le ministère prévoit de développer davantage la télésurveillance et la télégestion des réseaux afin d'améliorer le suivi des infrastructures et de faciliter la détection des incidents.

La généralisation progressive des compteurs intelligents figure également parmi les objectifs annoncés. Elle doit permettre de disposer d'une mesure plus précise de la consommation et de faire évoluer progressivement les systèmes de facturation.

Le ministre a, par ailleurs, appelé les citoyens à adopter des pratiques permettant une utilisation plus rationnelle de l'eau, rappelant l'importance des investissements consacrés à la réalisation des infrastructures hydrauliques.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Lounès Bouzegza a assuré que l'ensemble de l'eau destinée à la consommation fait l'objet de contrôles.

Selon le ministre, ces contrôles sont réalisés à travers des laboratoires fixes et mobiles, avec pour objectif de vérifier la conformité de l'eau aux normes en vigueur.

Une évolution de la gouvernance du secteur

La stratégie annoncée comprend enfin un volet institutionnel. Une réforme de la gestion du secteur de l'eau est envisagée afin de renforcer la coordination et d'unifier davantage la gestion à l'échelle nationale, tout en valorisant les compétences locales.

Le ministre a également souligné la participation croissante des compétences et des entreprises algériennes à la réalisation et à la gestion des grands projets hydrauliques. Il a notamment cité le groupe Cosider parmi les entreprises nationales impliquées dans ces programmes.

I. Kherrane

AÏN DEFLA

De nouveaux moyens pour améliorer la gestion de l'eau

Le ministre des Ressources en eau a insisté, lors d'une visite de travail et d'inspection à Aïn Defla, sur l'amélioration de la gestion du service public de l'eau, l'accélération de la mise en exploitation des projets réalisés et la réduction des pertes sur les réseaux.

La wilaya d'Aïn Defla dispose actuellement d'une production quotidienne d'environ 187.000 m3 d'eau potable, pour des besoins estimés à 181.000 m3 par jour, selon les données présentées au ministre lors de sa visite. Le taux de raccordement

au réseau d'alimentation en eau potable atteint, pour sa part, 98%. Dans le domaine de l'assainissement, le taux de raccordement au réseau s'établit à 89,87%. La wilaya dispose également d'un potentiel agricole important, avec plus de 45.000 ha de superficies irriguées.

À l'occasion de cette visite, le ministre a donné des instructions pour achever les projets actuellement en cours et accélérer la mise en œuvre des opérations inscrites au programme de 2026. Il a égale-

ment insisté sur la nécessité de mettre en service sans délai les infrastructures déjà réalisées afin d'améliorer leur rendement et leur contribution au service public.

Un programme d'urgence a, par ailleurs, été approuvé pour renforcer les moyens matériels de la wilaya, notamment à travers la fourniture de pompes, de groupes électrogènes et des équipements nécessaires au bon fonctionnement des installations hydrauliques. La préservation de la ressource figure égale-

ment parmi les priorités. Le ministre a appelé à intensifier les opérations de lutte contre les fuites, les branchements anarchiques et les atteintes aux réseaux, tout en poursuivant la digitalisation et la modernisation de la gestion du secteur. Le renouvellement progressif des réseaux vétustes a également été recommandé, parallèlement au développement de l'utilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricole. Enfin, le ministre a insisté sur la nécessité de préserver les barrages contre la pollution.

I. K.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'INTÉRIEUR

Les instructions de Sayoud

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, lundi, une séance de travail avec les cadres du ministère consacrée à l'évaluation de la situation de la numérisation du secteur et à l'examen de l'état d'avancement des différents projets et systèmes numériques, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a été consacrée à «l'évaluation de la situation de la numérisation du secteur et à l'examen de l'état d'avancement des différents projets et systèmes

numériques, notamment ceux directement liés aux services publics destinés aux citoyens, à l'instar des cartes grises et des documents d'état civil, outre le diagnostic des lacunes et dysfonctionnements enregistrés, particulièrement ceux susceptibles d'impacter la continuité et la qualité des prestations fournies». A ce propos, le ministre a donné des «instructions fermes à l'effet de se mobiliser pleinement et de pallier immédiatement les insuffisances relevées, tout en accélérant le rythme de leur traitement, avec la garantie d'un suivi continu des différents projets et systèmes numériques, et l'achèvement des opérations y afférentes dans les délais impartis, de manière à placer les

préoccupations du citoyen au cœur des priorités, à assurer leur prise en charge effective et à améliorer la qualité des services publics». Sayoud a également souligné la «nécessité de renforcer le niveau de coordination et de complémentarité entre les différents services et structures concernés, et de mobiliser tous les moyens disponibles pour concrétiser les objectifs tracés en matière de numérisation, selon des échéances précises et avec des résultats tangibles, de manière à contribuer à l'amélioration de la performance du service public, à la simplification des procédures et au renforcement d'un service public moderne, efficace et proche du citoyen», conclut le communiqué.

DYNAMISER LE MARCHÉ DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

L'offensive de la Banque d'Algérie

Élargir l'accès des ménages aux crédits à la consommation tout en stimulant le tissu industriel local.

Après la note publiée le 29 juillet, dans laquelle elle demandait aux banques et aux établissements financiers de faciliter l'accès aux produits et services bancaires pour les ménages, la Banque d'Algérie est revenue à la charge en exigeant l'amélioration de l'offre et la facilitation de l'accès aux crédits à la consommation au profit des ménages. A travers une note officielle publiée dimanche, la Banque d'Algérie a indiqué que «dans le cadre de la promotion du crédit à la consommation et du renforcement de son rôle dans le financement des besoins des ménages, les banques et les établissements financiers sont appelés à intensifier leurs efforts, en vue de favoriser un accès plus large» à ce type de financement, «conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur», dont notamment «le décret exécutif du 12 mai 2015» qui en fixe les conditions et modalités. Plus qu'une simple recommandation, la BA a précisé que les banques et les institutions financières doivent s'efforcer de développer davantage leurs offres de crédits à la consommation, tout en veillant à garantir leur accessibilité et leur adéquation aux besoins des clients, ainsi qu'à assurer le traitement des demandes de crédit avec la rapidité et le soin requis, notamment en recourant aux canaux de distribution numériques. Pour répondre aux attentes des clients, les banques sont désormais appelées à garantir un accès



fluide aux offres de financement, à adapter les produits financiers aux réalités socio-économiques des emprunteurs et de réduire significativement les délais de traitement des dossiers de demande de crédit. Tout en insistant sur la mobilisation des moyens appropriés pour permettre aux clients de mieux bénéficier de ce type de financement, la note, signée du directeur général du crédit et de la réglementation bancaire de la BA, a indiqué que les banques et les institutions financières sont tenues de prendre les mesures nécessaires pour garantir la mise en œuvre des dispositions de la présente note et de veiller à leur application effective, sans délai, au

sein de toutes leurs agences.

UN CADRE INCHANGÉ

La note de l'autorité bancaire et monétaire met la pression sur les banques pour remédier à la faible diffusion du crédit à la consommation, mais n'apporte aucune modification au dispositif déjà en place. Le financement visé reste, ainsi, circonscrit à un périmètre précis. La note rappelle, d'ailleurs, que ce type de crédit est destiné exclusivement à l'acquisition de biens produits ou assemblés en Algérie, une restriction déjà en vigueur depuis le rétablissement du dispositif en 2015 qui avait précisé que les entreprises ou opérateurs dont

les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont «ceux qui exercent une activité de production sur le territoire national, produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers». En exigeant des banques de faciliter l'accès aux crédits à la consommation au profit des ménages, la BA cherche également à soutenir la production nationale en boostant la demande adressée aux producteurs algériens. En orientant l'épargne bancaire exclusivement vers le marché local, la Banque d'Algérie entend créer un cercle vertueux visant à soutenir la consommation des ménages tout en injectant des liquidités directes dans l'industrie manufacturière algérienne.

LES RÉGLAGES DE LA BA

La faible diffusion du crédit à la consommation ne tient pas, exclusivement, à l'absence d'offre commerciale. Plusieurs établissements ont multiplié les initiatives ces derniers mois. Les banques proposent des crédits à la consommation avec des montants financés qui vont généralement de 50 000 DA à 2 000 000 DA. Il convient, à ce titre, de rappeler que la BA a procédé à de nombreux réglages concernant les seuils des taux d'intérêt. Selon une récente note officielle de la BA, les taux d'intérêt effectifs moyens appliqués par le secteur au cours du premier semestre 2026 sur les crédits à la consommation s'affichent à un niveau de 9,42%, le seuil fixé comme excessif et que les banques commerciales n'ont pas le droit de franchir, étant plafonné à 9,89% pour le second semestre de l'année en cours. La révision des taux d'intérêt par la Banque d'Algérie et l'essor de la finance islamique sont autant de facteurs favorisant l'essor du crédit à la consommation. **S. Smati**

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Les travaux du quai minéralier avancent



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué dans la nuit de lundi une visite inopinée au chantier d'extension du port phosphatier d'Annaba, consacré notamment à la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré des phosphates.

Accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, le ministre s'est rendu sur les différents ateliers afin d'évaluer directement l'état d'avancement des travaux et de s'enquérir de la cadence du chantier, qui bénéficie d'une attention particulière des pouvoirs publics.

Selon un communiqué du ministère, Abdelkader Djellaoui a notamment inspecté les opérations de battage des pieux. À ce stade, 656 pieux sur un total de 1 332 ont été réalisés. Les travaux portent également sur la construction de l'enrochement au niveau du mur du quai.

avec une capacité annoncée de 30.000 m3 par jour.

La visite a également permis d'examiner l'état d'avancement de la réalisation des poutres en béton armé ainsi que les préparatifs pour la fabrication et la mise en œuvre des dalles préfabriquées en béton armé, destinées à constituer la superstructure du quai. Un chantier intégré à une stratégie plus large

Cette visite intervient dans le prolongement d'une série de réunions de coordination consacrées au suivi des grands projets d'infrastructures stratégiques du pays. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base avait récemment présidé deux réunions portant notamment sur les projets ferroviaires, les infrastructures portuaires ainsi que l'entretien du réseau routier et autoroutier national.

Le premier rendez-vous a été consacré au suivi du projet de la ligne ferroviaire

minière Est reliant Annaba à Tébessa, ainsi qu'au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba et de réalisation du quai minéralier, inscrit dans le cadre du projet intégré des phosphates.

La réunion a également permis de faire le point sur les préparatifs du lancement de la ligne ferroviaire devant relier Laghouat, Ghardaïa et El Meniaâ, ainsi que sur l'avancement des études relatives au projet de ligne ferroviaire reliant Ouargla à Tamanrasset.

Ces projets s'inscrivent dans une logique de développement des infrastructures destinées notamment à accompagner les activités minières et à renforcer les capacités de transport et d'exportation.

LES TRAVAUX DE NUIT MAINTENUS

À l'issue de sa visite à Annaba, Abdelkader Djellaoui a instruit les entreprises chargées de la réalisation du projet de renforcer le suivi sur le terrain et de maintenir une coordination permanente entre les différents intervenants.

L'objectif affiché est d'accélérer le rythme des travaux, tout en maintenant les opérations nocturnes à la même cadence, afin de permettre l'achèvement des différentes composantes du projet dans les délais fixés par le programme établi.

Parallèlement aux grands projets structurants, le ministre a consacré une seconde réunion à l'entretien du réseau routier et autoroutier national. Il a insisté sur la nécessité d'achever rapidement les études d'expertise déjà lancées et d'engager celles

concernant les tronçons encore classés comme «points noirs».

Ces expertises doivent permettre d'identifier les causes de la dégradation des chaussées et des ouvrages et de déterminer les solutions techniques appropriées. Le ministre a également appelé à assurer un suivi régulier des ouvrages d'art et à prendre les mesures nécessaires pour préserver leur état et leur durabilité.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CŒUR DES PRIORITÉS

La réunion consacrée au réseau routier a également mis l'accent sur la sécurité des usagers. Des instructions ont été données pour renforcer la signalisation horizontale et verticale sur les différents axes routiers et autoroutiers, mais aussi pour équiper les chantiers, particulièrement ceux qui fonctionnent de nuit, de dispositifs d'avertissement et de signalisation adéquats.

En prévision des périodes automnale et hivernale, Abdelkader Djellaoui a, enfin, appelé à anticiper les opérations d'entretien à travers la mise en œuvre d'un programme préventif et l'organisation de visites régulières des infrastructures.

Pour le ministre, la préservation du réseau routier et autoroutier demeure une priorité permanente du secteur, tant pour garantir la sécurité des usagers que pour assurer la continuité et la qualité du service public. Le gouvernement entend ainsi maintenir la pression sur les différents chantiers stratégiques, tout en renforçant les opérations d'entretien et de suivi des infrastructures existantes. **Islam K.**

VERS L'IMPLANTATION DU GÉANT CHINOIS BAOWU EN ALGÉRIE

Le pari de l'acier vert

La Société Nationale de Sidérurgie ouvre de nouvelles perspectives pour la sidérurgie nationale en examinant, avec le géant chinois China Baowu, un projet industriel intégré misant sur les technologies de pointe, la valorisation du minerai de fer et la production d'un acier à faible empreinte carbone.

La sidérurgie algérienne pourrait franchir une nouvelle étape dans son développement. Une délégation de China Baowu Steel Group, l'un des principaux acteurs mondiaux de l'industrie de l'acier, a été reçue lundi à Alger par la Société nationale de sidérurgie (SNS) afin d'examiner les possibilités de mise en place d'un partenariat industriel stratégique en Algérie.

La rencontre, présidée par Slimane Arrar, directeur général de la SNS, s'est tenue au siège de la société holding, en présence de représentants de China Road & Bridge Corporation (CRBC) en Algérie ainsi que de plusieurs cadres de la société.

Au centre des discussions figure un projet industriel intégré couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la valorisation et le traitement du minerai de fer jusqu'à la production de fer et d'acier.

L'enjeu dépasse ainsi la simple augmentation des capacités de production. Il s'agit pour l'Algérie de renforcer la transformation locale de ses ressources minières et de développer progressivement une production sidérurgique à plus forte valeur ajoutée, capable de répondre aux nouvelles exigences des marchés internationaux.

China Baowu a présenté, à cette occasion, une première vision des différentes



étapes susceptibles de structurer ce projet, en mettant en avant son expertise dans les technologies de réduction directe du minerai de fer ainsi que dans la production de DRI et HBI, deux procédés appelés à jouer un rôle important dans la décarbonation de la sidérurgie.

LE VIRAGE VERS L'ACIER VERT

La question de la décarbonation occupe une place centrale dans les discussions. Face au durcissement des normes environnementales et à la pression croissante exercée sur les producteurs d'acier pour réduire leurs émissions, le développement d'une sidérurgie moins carbonée constitue désormais un enjeu de compétitivité.

Dans ce contexte, l'Algérie dispose de plusieurs atouts. Ses ressources en minerai de fer, ses disponibilités énergétiques, son potentiel en énergies renouvelables et sa position géographique à proximité des marchés européens et méditerranéens pourraient lui permettre de développer

une offre compétitive dans le segment de l'acier à faible empreinte carbone.

Pour la SNS, l'objectif est donc de ne pas se limiter à la production classique d'acier, mais de préparer l'évolution de la filière vers des procédés et des produits répondant aux nouvelles exigences du marché mondial.

LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE AU CŒUR DU PARTENARIAT

L'un des principaux enjeux des discussions réside dans le transfert de technologies et de savoir-faire. Les échanges ont porté sur la formation, le développement des compétences nationales, la digitalisation des processus industriels et la localisation progressive des activités.

L'intégration des entreprises algériennes et des compétences nationales dans les futurs projets figure également parmi les axes examinés.

Cette approche pourrait permettre à l'Algérie de renforcer son tissu industriel

autour de la sidérurgie, en favorisant l'émergence d'un écosystème national de sous-traitance, de maintenance, d'ingénierie et de services industriels.

ANNABA AU CŒUR DES ÉTUDES

La dimension opérationnelle du projet a également été abordée sur le terrain. Une partie de la délégation chinoise a effectué une visite technique au complexe sidérurgique « Algérienne des Fonderies », ainsi qu'au port d'Annaba.

Cette étape avait notamment pour objectif d'évaluer les infrastructures industrielles et logistiques existantes et d'apprécier leur potentiel dans le cadre d'un éventuel développement industriel.

Le choix d'Annaba revêt, à ce titre, une importance particulière compte tenu de la présence d'infrastructures sidérurgiques et portuaires susceptibles de jouer un rôle dans une future chaîne intégrée de production et d'exportation.

Pour Alger, l'enjeu est désormais de transformer les opportunités de coopération en projets industriels structurants, créateurs de valeur, de compétences et d'emplois.

À l'issue des discussions, la SNS et China Baowu ont convenu de poursuivre les consultations et d'approfondir les études techniques, économiques et industrielles relatives au projet.

Une feuille de route commune devrait être progressivement élaborée afin d'identifier les domaines prioritaires et de préciser les modalités de concrétisation des futurs partenariats.

Si elles aboutissent, ces discussions pourraient constituer un tournant pour la filière sidérurgique algérienne : passer d'une logique d'augmentation des capacités à une stratégie de valorisation des ressources, de montée en gamme technologique et d'intégration dans les chaînes de valeur de l'acier vert.

Smail Rouha

DÉCLARATION DE LA PRODUCTION

Le ministère de l'Industrie fixe un deadline

Le ministère de l'Industrie appelle les opérateurs économiques à finaliser leurs déclarations de production avant le 31 août 2026. L'opération s'effectue via la plateforme numérique « Production nationale » et revêt un caractère obligatoire.

Le ministère de l'Industrie renouvelle son appel aux opérateurs économiques exerçant une activité de production de biens afin de les inviter à accélérer la procédure de déclaration de leur production et à transmettre leurs rapports d'activité via la plateforme numérique « Production nationale ».

Dans un communiqué, le ministère rappelle que le délai fixé pour cette opération arrive à échéance le 31 août 2026, invitant ainsi les entreprises concernées à ne pas attendre les derniers jours pour accomplir cette formalité.

Cette démarche intervient en application des dispositions de l'arrêté ministériel conjoint du 26 avril 2025, ainsi que de l'article 48 de la loi n° 18-18 portant loi de finances pour 2019. Elle vise notamment à renforcer le système statistique national à travers la collecte de données fiables sur l'activité productive, afin de contribuer à une meilleure prise de décision et à la protection de la production nationale.

Les déclarations portent notamment sur les données relatives à la production réalisée et aux intrants utilisés. Pour accompagner les opérateurs dans cette

démarche, des cellules d'information et d'orientation relevant des directions de l'industrie au niveau des wilayas ont été mobilisées. Elles sont chargées de répondre aux demandes d'information et d'apporter l'assistance nécessaire au bon déroulement de l'opération.

UNE OBLIGATION ASSORTIE DE SANCTIONS

Le ministère insiste par ailleurs sur le caractère obligatoire de la déclaration de

production pour les entreprises concernées. Il avertit que tout manquement à cette obligation est susceptible d'entraîner l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

À travers cet appel, le ministère entend ainsi inciter les opérateurs économiques à régulariser leur situation dans les délais impartis et à contribuer à l'amélioration de la fiabilité des données statistiques relatives à la production nationale.



ALGÉRIE-AUTRICHE

Un nouvel élan économique

L'Algérie et l'Autriche affichent leur volonté de renforcer leurs relations économiques et commerciales, notamment à travers le développement de nouveaux partenariats et la promotion des investissements dans les secteurs d'intérêt commun. Dans ce cadre, l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République d'Autriche et représentant permanent auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne, Rachid Bladehane, a reçu, lundi, au siège de l'ambassade, le secrétaire général de la Chambre de commerce arabo-autrichienne, Mouddar Khoudja. Selon un communiqué de l'ambassade, les discussions ont porté principalement sur les moyens de consolider la coopération économique et commerciale entre les deux pays et de donner une nouvelle impulsion aux échanges bilatéraux. Les deux responsables



ont également abordé les perspectives de développement des partenariats et des investissements dans plusieurs secteurs présentant un intérêt commun pour l'Algérie et l'Autriche. À ce titre, ils ont évoqué la possibilité d'élaborer une feuille de route commune destinée à structurer et à soutenir les actions visant à

approfondir cette coopération. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la volonté des deux pays de développer davantage leurs relations économiques et de favoriser les opportunités d'affaires entre les opérateurs algériens et autrichiens. Par ailleurs, Mouddar Khoudja a adressé ses félicitations à Rachid Bladehane à l'occasion de sa prise de fonctions diplomatiques à Vienne, lui souhaitant plein succès dans l'exercice de sa mission. La rencontre a ainsi permis de mettre en avant l'importance du dialogue entre les institutions économiques et diplomatiques des deux pays afin d'identifier de nouvelles opportunités de coopération et de renforcer les relations commerciales entre l'Algérie et l'Autriche.

ABUS D'AUTORITÉ

Vers l'examen de la rétractation de l'ex-député «Kada»

Les juges de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême devraient statuer prochainement sur le recours en rétractation introduit par les avocats de l'ancien député de Bordj Bou Arreridj, Hamaoui Azzedine, dit «Kada».

Par Redouane Hannachi

Cette procédure intervient après le rejet d'un deuxième pourvoi en cassation formé par la défense de l'ancien parlementaire. Pour rappel, les magistrats de la première chambre pénale de la cour d'Alger avaient appliqué les directives de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême dans le cadre de cette affaire, impliquant notamment l'ancien wali de Bordj Bou Arreridj, Mecheri Azzedine.

Hamaoui Azzedine avait été condamné dans ce dossier à une peine de dix années de réclusion criminelle. La peine avait ensuite été aggravée, passant de dix à douze ans de prison ferme, pour des faits liés notamment à l'abus d'autorité et au trafic d'influence.

Lors du premier jugement, les magistrats de la sixième chambre pénale n'avaient accordé aucune circonstance atténuante à l'ancien député indépendant. Celui-ci avait été reconnu coupable d'avoir usé de sa position pour exercer des pressions, notamment sur des élus locaux, afin d'obtenir différents avantages.

Les magistrats chargés du dossier avaient considéré comme établis les faits liés au trafic d'influence et à l'abus d'autorité et avaient prononcé une peine de huit années de prison ferme.

De son côté, le procureur général près la cour d'Alger avait requis quinze ans de prison ferme, assortis d'une amende de trois millions de dinars, à l'encontre du mis en



cause, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont le trafic d'influence, le détournement et la dilapidation de deniers publics, le blanchiment d'argent ainsi que l'appropriation illégale de biens appartenant à la commune de Bordj Bou Arreridj.

Dans son réquisitoire, le représentant du parquet avait notamment déclaré : «Le mis en cause, qui a construit une fortune sur le dos de ses concitoyens auxquels il a fait croire qu'il défendait leurs intérêts à plus haut niveau, faisait l'objet de plusieurs plaintes pour divers motifs, notamment ingérence dans la gestion interne des affaires de la commune et de la wilaya.»

Le procureur avait également soutenu que l'ancien parlementaire avait usé de son statut pour obtenir des crédits bancaires auprès de la banque El Baraka, officiellement destinés à la rénovation du parc d'attractions Nour-El Nassim, situé au cœur de Bordj Bou Arreridj.

Selon l'accusation, l'ex-député aurait, avec l'intervention de l'ancien wali Mecheri Azzedine, obtenu un crédit bancaire de 33

milliards de centimes après la cession d'un bien appartenant à la commune, à savoir le parc d'attractions.

Le parquet lui reprochait également d'avoir partagé les biens de la commune avec les frères Tebbani, qui détenaient, selon l'accusation, 34 % des parts contre 33 % pour les autres associés, en s'appuyant sur leurs relations avec l'ancien wali.

Le procureur avait par ailleurs affirmé que l'ex-wali avait donné des instructions à l'ancien directeur de l'agence foncière de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Lyes Zouaoui, afin de faciliter les démarches administratives liées au projet de rénovation du parc d'attractions situé à proximité de l'hôtel Tergui.

Toujours selon le parquet, lorsque Hamaoui Azzedine et les frères Tebbani se sont retrouvés dans l'impossibilité de rembourser le crédit bancaire, ils auraient sollicité le patron du groupe industriel Amara afin de régulariser leur situation auprès de la banque. Ce dernier aurait procédé au paiement du crédit après avoir hypothéqué

sa propre société, HTPH.

LES EXPLICATIONS DE KADA

Lors de son audition, l'ancien député avait tenté de réfuter les accusations portées contre lui et de convaincre les magistrats de sa bonne foi. Il avait notamment déclaré, sur un ton destiné à détendre l'atmosphère : «J'ai bénéficié d'une poubelle, une décharge publique, bark ya madame !»

Il avait également affirmé : «J'ai sacrifié tout mon temps pour combattre le banditisme qui régnait au parc. Grâce à moi, 235 jeunes Bordjiens ont été récupérés !»

Interrogé sur une éventuelle intervention en faveur de son fils auprès de l'ancien wali pour l'obtention d'un projet de station-service à Sidi M'Barek, sur une superficie de 5 000 m², Hamaoui Azzedine avait répondu : «Mon fils a dû attendre plus de trois ans pour bénéficier dudit projet !»

Il convient de rappeler que le procureur avait également requis la saisie de l'ensemble des biens mobiliers et des comptes bancaires appartenant au mis en cause.

Hamaoui Azzedine avait finalement écopé, en première instance, d'une peine de douze ans de prison ferme, assortie d'une amende de trois millions de dinars. Il avait été reconnu pénalement responsable de faits d'enrichissement illicite, de trafic d'influence et d'abus d'autorité liés à sa qualité de parlementaire par le président du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed.

R. H.

ABUS D'AUTORITÉ

Le procès d'un ex- commissaire de police renvoyé

Les magistrats de la dixième chambre pénale de la cour d'Alger ont décidé de renvoyer au mois de septembre prochain le procès d'un ancien commissaire de police, d'un ex-officier principal, d'un ancien policier ainsi que d'un médiateur.

Les quatre mis en cause, actuellement incarcérés à l'établissement pénitentiaire de Koléa, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment abus d'autorité, trafic d'influence, port et usage d'armes à feu ainsi que menaces de mort.

En première instance, le président du tribunal correctionnel de Dar El Beida avait condamné les prévenus à des peines allant de deux à cinq années de prison ferme.

L'affaire a été déclenchée à la suite d'une plainte déposée par un citoyen, qui affirme avoir subi des pressions de la part des mis en cause.

Selon les éléments du dossier, les quatre prévenus avaient été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida. À l'issue de leur présentation, le parquet avait requis leur placement en détention provisoire.

R. H.

ATTEINTE AUX SYMBOLES DE L'ÉTAT

Le procès de Latifa Dib renvoyé au 18 août

Les magistrats de la dixième chambre pénale de la cour d'Alger ont décidé de renvoyer au 18 août le procès en appel de l'avocate Dib Latifa, poursuivie dans une affaire liée à des faits qualifiés d'atteinte aux symboles de l'État.

La présidente de la chambre, Mme Dahmani Naima, a par ailleurs refusé d'accorder la liberté provisoire sollicitée par le collectif de défense, composé de plus d'une vingtaine d'avocats.

Escortée par des gendarmes et des agents de l'administration pénitentiaire de Koléa, où elle est actuellement incarcérée, la mise en cause, visiblement émue et ne pouvant retenir ses larmes, a imploré la présidente, à voix basse : «Mme la présidente, acceptez, s'il vous plaît, la demande.»

Les avocats de la défense, parmi lesquels Mes Boughaba Mohamed Salah et Amine Sidhoum, ont estimé que leur cliente présentait toutes les garanties nécessaires pour bénéficier d'une mesure de liberté provisoire. Pour rappel, la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed avait condamné l'avocate à quatre années de prison ferme, assorties d'une amende de 200 000 dinars. La mise en cause avait été reconnue coupable d'atteinte aux symboles

de l'État. De son côté, le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed avait requis cinq années de prison ferme, assorties d'une amende de 500 000 dinars. Il lui était notamment reproché d'avoir publié des propos jugés diffamatoires à l'encontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha.

LES EXPLICATIONS DE L'AVOCATE

Lors de son audition, Dib Latifa avait reconnu avoir publié, sur son compte Facebook, les propos qui lui sont reprochés. Elle avait toutefois nié toute intention de porter atteinte aux symboles de l'État.

Interrogée par le tribunal, elle avait déclaré : «Je resterai à jamais fidèle aux côtés des deux symboles de l'Algérie. Je continuerai à les soutenir. Ils mènent un combat pour préserver l'intérêt de l'Algérie. Je suis fille d'un moudjahid et mon grand-père est un martyr qui a sacrifié sa vie au service de la patrie.»

L'avocate avait également expliqué aux magistrats que ses publications visaient, selon elle, à attirer l'attention des plus hautes autorités sur les pressions qu'elle



disait subir ainsi que sur les menaces de mort dont elle affirmait être la cible.

«Dans les messages publiés, je voulais tout simplement attirer l'attention du président Tebboune et du premier responsable de l'Armée nationale sur les pressions exercées sur moi et les menaces de mort proférées sur ma personne par des ennemis...», avait-elle déclaré. À l'issue de son audition, elle avait demandé sa relaxe pure et simple des accusations retenues contre elle au terme de l'enquête préliminaire.

La défense a interjeté appel devant la chambre pénale de la cour d'Alger afin d'obtenir la révision du jugement et, par conséquent, de la peine prononcée contre

leur cliente, qui, selon ses avocats, a laissé derrière elle des enfants en bas âge.

Il convient également de rappeler que la demande de liberté provisoire formulée par la défense avait déjà été rejetée par le magistrat instructeur.

Par ailleurs, le Trésor public ne s'est pas constitué partie civile dans cette affaire.

Enfin, l'avocate avait été radiée du barreau d'Alger le jour de son arrestation, avant d'être rétablie dans ses droits professionnels dès le lendemain par les membres du bâtonnat d'Alger.

R. H.

COLLISION ENTRE UNE EMBARCACTION DE PLAISANCE ET UN JET-SKI

Six enfants blessés à Tipasa

Six enfants ont été blessés à des degrés divers, lundi dans un accident impliquant une collision entre une embarcation de plaisance et un jet-ski, dans la wilaya de Tipasa, selon un communiqué des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la plage Chenoua 01, à environ deux kilomètres de la zone de baignade, précise le même communiqué. Âgés de 8 à 13 ans, les enfants blessés ont été pris en charge par les éléments de la Protection civile, qui les ont évacués vers l'hôpital local afin d'y recevoir les soins nécessaires. Ce type d'accident se répète durant la saison estivale, notamment ceux impliquant des jet-ski, en raison du non-respect, par certains de leurs conducteurs, des règles de sécurité et de manœuvres dangereuses effectuées à proximité des plages et des zones de baignade.

EXPLOITATION ILLÉGALE DES PLAGES

Deux individus interpellés à Tizirt



Les services opérationnels de la sûreté de daïra de Tizirt (Tizi-Ouzou), ont interpellé deux (2) individus lors d'une opération menée au niveau de la Grande Plage, dans le cadre de la lutte contre l'exploitation touristique non autorisée des plages. L'opération a permis la saisie de 39 chaises, 6 tables et 13 parasols, qui étaient exploités en violation de la réglementation en vigueur. Les deux personnes interpellées ont été conduites au siège de la sûreté de daïra de Tizirt afin de parachever les procédures légales nécessaires. Cette opération s'inscrit dans le cadre des interventions menées sur le terrain pour protéger les espaces balnéaires, garantir leur accès aux estivants et lutter contre les différentes formes d'exploitation illégale. Les services de police ont également mis à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 ainsi que l'application «Allô Police», afin de signaler les dépassements et les préoccupations liées à la sécurité.

TRAVERSÉE ENTRE ALGER ET MARSEILLE

Voyage à bord du car-ferry Tariq Ibn Ziyad

Lors d'une traversée entre Alger et Marseille, l'APS a pu mesurer les efforts déployés pour améliorer les services à bord du car-ferry Tariq Ibn Ziyad et les conditions de prise en charge des voyageurs, notamment en termes de confort, d'accueil et de sécurité, à la lumière de la forte dynamique enregistrée sur cette ligne durant la saison estivale..



Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du programme tracé en vue de consolider les liens entre les membres de la communauté nationale établie à l'étranger et la mère patrie. A bord du Tariq Ibn Ziyad, la satisfaction est au rendez-vous. Plusieurs voyageurs ont loué la propreté du navire et la qualité de l'accueil et des services proposés. Une qualité de prestations essentielle pour les membres de la

diaspora, qui sont nombreux à privilégier la voie maritime pour regagner le pays. De son côté, le commissaire de bord du Tariq Ibn Ziyad, Rabah Ghadi, a expliqué que les efforts déployés par l'équipage du navire «portent principalement sur le maintien de la qualité des services offerts aux voyageurs et sur la garantie de leur sécurité tout au long de la traversée». Compte tenu de l'importance du transport maritime, le Tariq Ibn Ziyad a bénéficié récemment de travaux de rénovation et de

modernisation ayant concerné les dispositifs de sécurité et les équipements liés au confort des voyageurs, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de voyage, comme il a été constaté lors de la traversée Alger-Marseille. A bord de ce navire, les missions de l'équipage s'articulent autour de plusieurs fonctions essentielles : garantir la sécurité de la traversée, veiller à la qualité des services proposés et assurer le confort et le bien-être des passagers durant le voyage. Au-delà de l'aspect lié aux

services, les traversées maritimes s'inscrivent également dans une histoire et une mémoire profondément liées au transport maritime algérien. Les navires de l'ENTMV occupent, à ce titre, une place particulière dans la mémoire de plusieurs générations de voyageurs et de marins. Au fil des années, ils ont accompagné les déplacements de nombreuses familles algériennes entre les deux rives de la Méditerranée, contribuant à maintenir les liens entre l'Algérie et sa diaspora.

70^e ANNIVERSAIRE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Le HCA organise un colloque international à Bejaia

Le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) organise un colloque international du 18 au 20 août courant à Béjaïa, à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du congrès de la Soummam (20 août 1956), indique ce lundi un communiqué du HCA. La même source précise que ce colloque international de haut niveau sera organisé, en partenariat avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, la Direction générale des archives nationales et la Commission nationale de l'histoire et de la mémoire avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa. Organisé sous le thème «La cul-

ture de la résistance entre Histoire, mémoire et imaginaire», le colloque place le Congrès de la Soummam comme «l'un des tournants politiques décisifs dans le parcours de la glorieuse Révolution de libération, compte tenu de sa contribution stratégique à l'unification de l'action révolutionnaire, à la structuration de ses institutions politiques et militaires, ainsi qu'à l'établissement des références organisationnelles qui ont guidé la lutte armée et constitué le noyau fort de la construction de l'Etat national moderne doté de ses institutions souveraines». La tenue de cet événement reflète

la volonté politique ferme et le souci constant de l'Etat de préserver la mémoire nationale, de préserver l'héritage historique des figures emblématiques de nos héros et de le transmettre avec sincérité et responsabilité aux générations futures, afin de perpétuer la culture de la loyauté envers les sacrifices des choucha et des moudjahidines et de garantir ainsi le renforcement de l'identité nationale de la nation ainsi que la fierté de son parcours de libération qui reste une source d'inspiration et un phare pour les hommes libres à travers le monde, conclut le communiqué du HCA.

ECLIPSE SOLAIRE VISIBLE AUJOURD'HUI EN ALGÉRIE

Un phénomène exceptionnel

Une éclipse solaire partielle sera visible, aujourd'hui, dans la quasi-totalité du territoire national, un phénomène astronomique exceptionnel à observer toutefois avec précaution : ne jamais regarder directement le soleil sans protection adaptée au risque d'endommager gravement les yeux. A cette occasion, l'association Sirius d'astronomie a indiqué, dans un communiqué, qu'elle organisera, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en coopération avec les associations d'astronomie algériennes, «une observation nationale dans la ville de Ténès, dans le cadre du programme des camps d'été, où le taux d'occultation du disque solaire atteindra près de 97%, contre 96% à Alger, avant de diminuer progressivement en allant vers l'Est et le Sud

du pays». Dans le cadre de la vulgarisation de la culture astronomique, l'association a lancé, en coopération avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST Constantine), «un site électronique dédié à cette éclipse comprenant des explications scientifiques, les horaires de l'éclipse dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'une carte interactive permettant de connaître le taux d'occultation, les phases de l'éclipse et les lieux d'observation avec plusieurs associations astronomiques à travers les différentes wilayas». L'association a, par ailleurs, consacré un numéro spécial de la revue scientifique «Echihab El-Ilmi» aux aspects scientifiques et historiques de l'éclipse, ainsi qu'aux méthodes d'observation sûrs,

accessible via le lien : (<http://mediation.cerist.dz/e2026.html>). L'éclipse solaire se produit lorsque la lune passe entre le soleil et la terre occultant totalement ou partiellement la lumière solaire. L'éclipse du 12 août 2026 sera totale sur une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et le Portugal, tandis qu'elle sera partielle en Algérie avec un taux d'occultation variable selon les régions. Afin de protéger les yeux et d'éviter des lésions oculaires irréversibles, il est strictement interdit d'observer directement le soleil sans protection adaptée et il est recommandé l'utilisation exclusive des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2.



Bachar Al-Assad condamné à la peine de mort

Bachar Al-Assad a fui avec sa famille à Moscou, en Russie, lors de la prise de Damas en décembre 2024 par une coalition menée par des islamistes.

Un tribunal syrien a condamné, hier, en son absence, le président déchu Bachar Al-Assad à la peine de mort, pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité » lors de la sanglante guerre civile déclenchée en 2011.

Outre l'ancien dictateur, qui a fui avec sa famille à Moscou, en Russie, lors de la prise de Damas en décembre 2024 par une coalition menée par des islamistes, les autorités de transition ont aussi condamné à mort, en sa présence, Atef Najib, ancien chef de la sécurité politique à Deraa, dans le sud de la Syrie, et cousin de Bachar Al-Assad, dans leurs premiers jugements prononcés contre des membres de l'ancien gouverne-

ment. Les autorités de transition, qui ont renversé Bachar Al-Assad au terme de treize ans de guerre civile, se sont engagées à ce que justice soit faite pour les crimes commis sous son pouvoir. En avril, la justice avait engagé des poursuites contre l'ancien président et d'autres responsables. ONG et gouvernements étrangers avaient alors insisté sur l'importance de la justice de transition pour assurer l'avenir du pays.

Devant un tribunal de Damas, le juge Fakhr Al-Din Al-Aryan a reconnu Bachar Al-Assad coupable de « crimes contre l'humanité et de crimes de guerre » dont les chefs d'« assassinat avec préméditation, meurtre intentionnel de plusieurs personnes, meurtre intentionnel d'enfants de moins de 15 ans, torture ayant entraîné la mort et privation de liberté ». « Il est donc condamné à mort », a-t-il déclaré.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE RÈGNE SANS PARTAGE

La guerre civile syrienne a été déclenchée par la répression sanglante de mani-



festations prodémocratie, dans le sillage des « printemps arabes », vague de révoltes à travers la région. Plus d'un demi-million de personnes ont été tuées. Des dizaines de milliers de personnes ont disparu, dont beaucoup victimes des exactions généralisées dans les geôles du pouvoir.

Le tribunal a également condamné à mort en leur absence plusieurs anciens responsables militaires et des forces de sécurité, dont le frère de Bachar Al-Assad, Maher, qui dirigeait la 4e division d'élite de l'armée et a aussi fui le pays. L'ancien ministre de la défense, Fahd Al-Frej, et Louay Al-Ali, qui dirigeait les services de renseignement militaire dans la province de Deraa, berceau du soulèvement en 2011, figurent parmi eux. Ils ont été reconnus coupables des chefs de « meurtre, torture ayant

entraîné la mort et privation répétée de liberté », également considérés comme des « crimes contre l'humanité » et des « crimes de guerre ». Le soulèvement syrien a débuté en mars 2011, après l'arrestation de 15 étudiants accusés d'avoir écrit des slogans antigouvernementaux sur les murs de la ville. Selon des habitants, ces étudiants auraient été torturés, ce qui a déclenché une manifestation pour réclamer leur libération, qui s'est soldée par un bain de sang. Les forces de sécurité ont réprimé par la violence des manifestations pacifiques et tiré à balles réelles pour disperser des rassemblements organisés à plusieurs endroits. La chute de Bachar Al-Assad, qui avait succédé à son père Hafez en 2000, a mis fin à plus d'un demi-siècle de règne sans partage de son clan familial.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Ebola a fait plus de 2 000 morts

L'épidémie de maladie à virus Ebola, qui continue de progresser en République démocratique du Congo (RDC), a fait 2 011 morts, pour 4 381 cas confirmés, selon un dernier bilan publié par les autorités congolaises mardi 11 août. Le cap symbolique des 1 000 décès avait été dépassé le 22 juillet.

Ce bilan rapproche l'épidémie actuelle, qui se propage dans des régions de l'Est et du Nord-Est en proie à des conflits, de celle qui avait sévi entre 2018 et 2020, la plus meurtrière à ce jour en RDC, avec près de 2 300 morts. Le virus Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15 000 personnes en Afrique au cours des cinquante dernières années.

Déclarée officiellement le 15 mai, avec plusieurs semaines de retard, la flambée actuelle est susceptible de « devenir la plus grande jamais enregistrée dans le monde », selon Sania Nishtar, directrice de L'Alliance du vaccin Gavi.

Partie de la province de l'Ituri, l'épidémie s'est propagée à plusieurs provinces du Nord-Est et de l'Est, notamment celle du Nord-Kivu, des régions où la présence de l'Etat est fragile et les infrastructures de

santé sont largement démunies. Elle est causée par le variant Bundibugyo, pour lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin ni traitement. Le taux de mortalité de la flambée actuelle est estimé à 45,9 % par les autorités sanitaires congolaises.

LE PIC «PAS ENCORE ATTEINT»

« Nous n'avons pas encore atteint le pic », a déclaré le ministre de la santé congolais, Samuel Roger Kamba, dans une interview retransmise sur le réseau social X par son ministère, mardi. « Dans les trois mois qui viennent, on pense qu'on aura déjà maîtrisé la progression et qu'on va commencer à voir la diminution [du nombre de cas] », a-t-il affirmé.

L'insécurité entretenue par des groupes armés et la défiance de la population compliquent la riposte dans les provinces affectées par l'épidémie. « Nous ne voyons que 30 % des personnes, tandis que 70 % des personnes meurent chez elles », avait auparavant assuré, lundi, Mohamed Yakub Janabi, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, lors d'une conférence de presse à Bunia, capitale de l'Ituri. « C'est pour cela que cette épidémie d'Ebola est différente », a-t-il esti-

mé. La maladie à virus Ebola se transmet dans bien des cas lors des rites funéraires organisés par les familles des malades. Les travailleurs humanitaires déployés sur le terrain tentent, malgré une forte défiance populaire, d'organiser dans les zones infectées des enterrements respectant des mesures sanitaires strictes.

DES VACCINS EN COURS DE PRODUCTION

Les experts de l'OMS ont recommandé, vendredi, d'évaluer dans un essai clinique le vaccin Ervebo, seul vaccin homologué contre Ebola, faute de vaccin spécifique contre le variant Bundibugyo. Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué sur X des « bonnes nouvelles ».

Selon les experts de l'OMS, les nombreuses données déjà disponibles, notamment sur la sécurité du vaccin Ervebo, permettent d'envisager une évaluation directement en phase 3, une étape généralement menée à grande échelle auprès de milliers de personnes.

Des doses d'Ervebo provenant du stock mondial de vaccins contre Ebola, créé et financé par L'Alliance du vaccin Gavi, devraient être mises à disposition pour

soutenir les essais cliniques, a déclaré l'organisation dans un communiqué publié après celui de l'OMS.

Ce stock mondial de l'Ervebo, qui est produit par le laboratoire pharmaceutique américain Merck, compte environ 500 000 doses, dont certaines sont conservées en permanence en RDC en raison de la fréquence des épidémies dans le pays, a détaillé Gavi. Créée en 2000, l'organisation Gavi réunit des donateurs publics et privés afin d'aider les pays en développement à se procurer des vaccins à des prix abordables.

Le Canada a par ailleurs autorisé le géant pharmaceutique américain Moderna à lancer des essais cliniques pour son vaccin contre Bundibugyo. Deux autres candidats sont également en développement : le vaccin « rVSV Bundibugyo », présenté par l'OMS comme « le plus prometteur » et développé par Hilleman Laboratories, et un vaccin de l'université d'Oxford, dont le premier volontaire a reçu une dose fin juillet.

Les Etats-Unis ont annoncé mercredi avoir alloué plus de 242 millions de dollars (soit environ 209 millions d'euros) supplémentaires pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en RDC.

SÉISME EN COLOMBIE

Le bilan revu à la hausse

Au moins 169 personnes sont mortes et plus de 600 autres ont été blessées lors du séisme en Colombie, selon un nouveau bilan de l'Association des maires publié hier. Les villes de Cali, Pereira, Manizales et Quibdo, dans l'ouest du pays, ont été touchées. Les maires ont en outre fait état de plus de 165 bâtiments détruits par ce tremblement de terre de magnitude 7,4 et survenu tôt lundi matin. Le pape Léon XIV s'est dit mardi « profondément affecté » par le séisme,

a indiqué le Vatican. Le pape « profondément affecté par la triste nouvelle du séisme qui a gravement touché plusieurs régions de Colombie faisant des victimes et de nombreux blessés », prie pour toutes les victimes, indique un télégramme envoyé en son nom par le numéro 2 du Vatican, le cardinal Pietro Parolin, au président de la Conférence épiscopale colombienne.

À Pereira, dans la touristique « région du café » déjà frappée par un séisme qui avait fait près de 1.200 morts en 1999, des dizaines de morts sont recensés. « On est sans courant. Honnêtement, on a vraiment l'impression, d'être dans une ville de zombies, franchement, c'est très triste », a

déclaré Juan David Gaitan, travailleur indépendant.

« Honnêtement, je n'arrive toujours pas à y croire », confie Andres Hernandez, tatoueur. « J'ai eu l'impression d'être dans une scène de film, parce que je voyais les poteaux, les câbles, tout bouger. Je m'inquiète pour ma famille, mes amis. »

Dans la ville voisine de Manizales, à une cinquantaine de kilomètres de là, l'une des tours de la cathédrale s'est décrochée. Dans la capitale Bogota, des habitants, parfois encore en pyjama, ont brièvement évacué leur immeuble lundi matin avant de regagner leur domicile, aucun dégât majeur n'ayant été signalé.

Les États-Unis, alliés du nouveau gouvernement, ont offert une aide de 15,5 millions de dollars Face à l'ampleur du séisme, les messages de solidarité ont afflué du monde entier. Plusieurs pays latino-américains ainsi que l'Espagne et la France, ont fait part de leur soutien. L'Union européenne a annoncé avoir mobilisé son service satellitaire Copernicus pour faciliter les opérations de secours.

Les États-Unis, alliés du nouveau gouvernement, ont offert une aide de 15,5 millions de dollars pour faire face à l'urgence. La chanteuse Shakira a, pour sa part, envoyé dans un message sur X « toute (s) la force et tout (s) on amour à (s) la patrie ».

FIFA

La pression contre Infantino s'amplifie

Quand l'UEFA commence une lettre par «le football [...] n'appartient à aucun individu ni à aucune institution», difficile de ne pas sourire.

En tout cas, l'UEFA, l'AFC et la CONCACAF ont décidé de continuer à jouer aux chevaliers blancs en sortant une nouvelle lettre appelant au respect de «l'intégrité du jeu» et qui critique dans son ensemble le communiqué de la FIFA à ses 211 fédérations, sorti après la réunion de crise au Maroc organisée par l'instance internationale, pour tenter de sauver les fesses de Gianni.

Les confédérations regrettent que la réponse de la FIFA ne témoigne d'aucune reconnaissance que tenter de



vendre des parts de la Coupe du Monde de la FIFA ait été un profond manque de jugement». Le communiqué déplore également la supposée réunion de crise de la FIFA au Maroc dans laquelle «aucun membre du Conseil de la FIFA ni association membre n'a été invité à participer».

L'UEFA, l'AFC et la CONCACAF, ne souhaitent pas tout jeter des récents projets réalisés par la FIFA. Les instances reconnaissent notamment que «l'élargissement des tournois, l'attribution des Coupes du monde de la FIFA 2030 et 2034, la distribution des ressources aux associations» furent dans l'ensemble «des réalisations partagées, convenues ensemble, accomplies ensemble». Enfin, les instances continentales soulignent, dans une expression qui ne veut pas dire grand chose, que «la force du football a toujours été son unité».

●TRANSFERT LE PSG ACHÈTE SUZUKI POUR... LA JUVENTUS ?

Paris joue les intermédiaires. Selon La Stampa, le PSG a trouvé un accord définitif avec Parme pour le transfert de Zion Suzuki contre 35 millions d'euros. Déjà très intéressé par le gardien japonais ces dernières semaines, le club de la capitale serait donc passé à l'action pour celui qui s'est particulièrement illustré lors de la dernière Coupe du monde. Sauf que le nouveau portier parisien pourrait ne pas poser ses gants au Parc des Princes tout de suite. Des discussions sont en cours avec la Juventus pour envoyer Suzuki en prêt à Turin pour une saison. La Vieille Dame avait d'ailleurs fait du Japonais sa priorité pour renforcer ses cages, mais les quelque 35 millions réclamés par Parme avaient refroidi ses ardeurs. L'arrivée du PSG dans le dossier pourrait donc arranger tout le monde : Paris sécurise l'un des gardiens les plus prometteurs du moment, tandis que la Juve pourrait en profiter pendant une saison sans sortir immédiatement le chèque.

●PREMIER LEAGUE JAMIE VARDY VERS WEST HAM

Les cappuccinos ça va bien cinq minutes. L'expatriation italienne de Jamie Vardy ne devrait pas durer plus longtemps puisque Sky News a



annoncé avant-hier matin le retour probable du buteur de 39 ans en Angleterre. Pour l'instant, c'est West Ham qui «garderait un œil sur sa situation». Relégués en Championship à l'issue de la saison 2025-2026, les Hammers chercheraient un buteur d'expérience pour venir épauler Taty Castellanos et Pablo Felipe, arrivés l'hiver dernier. Auteur de sept buts et deux passes décisives avec Cremonese en Serie A, le vétéran a montré qu'il était encore loin d'être cramé.

FC BARCELONE

Une première offre du PSG pour Ferran Torres refusée

Le FC Barcelone a refusé avant-hier une première offre du Paris Saint-Germain, estimée à 40 millions d'euros, pour l'attaquant Ferran Torres, champion du monde 2026 avec l'Espagne, a affirmé une source au sein du club catalan à l'AFP.

«Les négociations se poursuivent» entre le Barça et le PSG, ajoute cette même source, confirmant les informations du quotidien Mundo Deportivo.

Selon plusieurs médias espagnols, Ferran Torres, auteur du but de la victoire en finale de la Coupe du monde, a donné son accord pour rejoindre Paris et son ancien

sélectionneur Luis Enrique.

En fin de contrat avec le Barça en juin 2027, l'attaquant espagnol de 26 ans était resté flou sur son avenir dans de récentes interviews réalisées pendant une tournée promotionnelle aux États-Unis. «J'ai un contrat avec Barcelone, mais dans le football, on ne sait jamais. J'attends simplement de prendre la bonne décision», avait-il annoncé. Lorsqu'on lui avait demandé s'il avait une destination «de rêve» en tête, Torres avait répondu que oui, mais sans la révéler: «Je veux juste être heureux», avait-il rétorqué. L'ailier polyvalent, recruté en

2021 pour plus de 55 millions d'euros, était utilisé comme avant-centre en tant que doublure du Polonais Robert Lewandowski depuis l'arrivée d'Hansi Flick sur le banc blaugrana à l'été 2024.

Souvent décisif comme remplaçant, le «Tiburón» (requin en espagnol), formé à Valence, a inscrit pour le Barça 40 buts en 94 matchs toutes compétitions confondues au cours des deux dernières saisons. Ferran Torres a inscrit le but vainqueur de l'Espagne en finale du Mondial-2026 face à l'Argentine en prolongation (1-0), offrant à la Roja sa deuxième étoile.

●MANCHESTER CITY UN PRIX ASTRONOMIQUE POUR RECRUTER BOUADDI

Manchester City place le Marocain Ayoub Bouaddi, milieu de terrain vedette de Lille en France, en tête de sa liste des priorités au sein de la forteresse des Citizens, cet été, afin de renforcer ses rangs avant le coup d'envoi de la nouvelle saison. Manchester City envisage de recruter le milieu de terrain marocain de 18 ans, afin de remplacer Rodri, qui est proche de rejoindre les rangs du FC Barcelone. Bouaddi a livré une prestation remarquable lors de la Coupe du monde 2026, où il a particulièrement attiré les projecteurs lors de la journée inaugurale durant le match nul 1-1 du Maroc face au Brésil, ce qui a fait de lui la cible des regards des grands clubs européens. Plusieurs rapports de presse ont indiqué que Manchester City était parvenu à un accord sur les conditions personnelles avec Bouaddi, et qu'il ne restait plus qu'à conclure les négociations avec Lille. À ce sujet, le journal espagnol «AS» a affirmé que Lille réclamerait 130 millions d'euros pour se séparer de la star marocaine.



Les indices laissent penser que le transfert pourrait être conclu dans les prochains jours, si Manchester City et Lille parviennent à un accord définitif sur le montant financier de l'opération, ce qui représenterait un tournant majeur dans la carrière du prometteur joueur marocain.

●REAL MADRID MOURINHO CONTRE LE DÉPART D'ENDRICK

Le Real Madrid a arrêté sa position définitive concernant l'avenir du Brésilien Endrick lors du mercato estival en cours. Selon le quotidien espagnol «As», le Real Madrid a fermé la porte à un départ d'Endrick sous forme de prêt, dans la mesure où l'entraîneur José Mourinho tient à son maintien dans les rangs de l'équipe, convaincu qu'il aura un rôle important à jouer au cours de la période à venir.

Le journal a indiqué que les dernières heures ont été le théâtre de mouvements intenses autour de l'avenir d'Endrick, notamment avec des offres importantes de clubs de premier plan, tels que la Roma et Aston Villa, pour s'attacher ses services sous forme de prêt, mais le Real Madrid a tranché de manière définitive et refusé son départ.

Mourinho compte sur le joueur et estime qu'il bénéficiera d'un rôle influent, un avis que partage également Florentino Pérez, qui voue une estime particulière à l'attaquant brésilien. De son côté, Endrick



accepte ce nouveau défi. Endrick devra se battre pour du temps de jeu au Real Madrid à égalité avec le reste des joueurs. Mourinho a été catégorique quant à la situation du joueur brésilien, qu'il juge utile non seulement pour évoluer au poste d'avant-centre, mais aussi pour créer le danger sur l'aile droite, un rôle qu'Endrick maîtrise bien, après avoir disputé quelques rencontres à ce poste avec Palmeiras, et surtout avec l'Olympique Lyonnais sous la direction de l'entraîneur Paulo Fonseca. Les matches qu'Endrick a disputés durant la période de préparation de la nouvelle saison ont largement contribué à la décision de l'entraîneur portugais.

Le Real Madrid soutient la décision de Mourinho de compter sur Endrick, le club accordant une grande importance à la situation du joueur brésilien, pour lequel il avait déboursé il y a deux ans 35 millions d'euros fixes, en plus de 25 millions d'euros de bonus potentiels, tandis que le total de ce que le club a dépensé pour lui, entre le montant du transfert, les commissions, le salaire et les primes, a dépassé les 80 millions d'euros. Malgré cela, Endrick ne renonce pas totalement à l'idée de chercher à l'avenir une occasion de jouer en dehors du Real Madrid, s'il ne parvient pas à obtenir le temps de jeu qu'il recherche avec l'équipe. Le joueur souhaite mettre à profit cette dynamique afin de s'assurer une place au Real Madrid, et il croit beaucoup en sa capacité à y parvenir, mais il n'exclut pas la possibilité de trouver un accord pour un prêt lors du prochain mercato hivernal. La Roma semblait être la meilleure option pour le joueur, compte tenu de la participation de l'équipe à la Ligue des champions, ainsi que de ses grandes chances d'être un titulaire régulier. Désormais, Endrick accepte le défi lancé par Mourinho, et il se battra pour poursuivre sa progression avec le Real Madrid, le plus grand rêve de sa vie.

CAN FÉMININE-2026 (DEMI-FINALE) : ALGÉRIE-MALAWI, CE SOIR À 18H00

Un rendez-vous historique pour les Vertes

Les sélections nationales féminines de l'Algérie et du Malawi se retrouvent aujourd'hui en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations-2026 avec, dans leurs bagages, deux exploits historiques et un même rêve: prolonger l'aventure jusqu'en finale.

Déjà assurées de participer pour la première fois de leur histoire à une phase finale de Coupe du monde, les deux sélections abordent désormais ce rendez-vous avec l'ambition de s'offrir une place parmi les deux meilleures équipes du continent. Cette affiche, qui se veut également inédite entre les deux sélections féminines, oppose deux parcours et deux histoires différentes. L'Algérie, qui participe à sa septième CAN, avait jusqu'ici pour meilleur résultat une qualification en quarts de finale, obtenue lors de la précédente édition. Le Malawi, de son côté, découvre pour la première fois la phase finale de la compétition. Les «Scorchers» ont toutefois rapidement effacé leur statut de novice, en réalisant un parcours remarquable qui les a conduites jusqu'au dernier carré. Avant même de se retrouver face à face, les deux équipes ont déjà écrit une nouvelle page de leur histoire. En atteignant les demi-finales, elles ont automatiquement décroché leur billet pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil, une première aussi bien pour l'Algérie que pour le Malawi. Le dernier carré de cette CAN constitue en effet l'un des quatre tickets africains directs pour le rendez-vous mondial. Pour les Algériennes, cette qualification vient récompenser une progression



constante du football féminin national et constitue l'aboutissement d'un parcours jusque-là marqué par plusieurs participations à la CAN, sans jamais parvenir à franchir le cap des quarts de finale. Les «Vertes» ont cette fois brisé cette barrière en éliminant la Côte d'Ivoire (2-1), au terme d'un quart de finale renversant. Le Malawi, lui, est en train de vivre un véritable conte de fées. Qualifiées pour la première fois de leur histoire à la CAN, les Malawites ont notam-

ment marqué les esprits dès la phase de groupes en venant à bout du Nigeria, tenant du titre, avant de confirmer leur capacité à rivaliser avec les meilleures. En quarts de finale, elles ont renversé le Ghana (2-1), grâce notamment à Temwa Chawinga et Rose Kadzere. Porté par les sœurs Temwa et Tabitha Chawinga, le Malawi ne compte manifestement pas s'arrêter à cette qualification historique. Les " Scorchers " ont déjà franchi toutes les limites qui leur étaient assi-

gnées et abordent désormais la demi-finale sans véritable pression, mais avec la conviction qu'une nouvelle surprise est possible. Face à elles, l'Algérie dispose de l'expérience de ses précédentes campagnes africaines et d'une défense qui a montré sa solidité depuis le début du tournoi. Les " Vertes " savent surtout qu'elles ont désormais une occasion unique de transformer leur qualification au Mondial en une présence en finale de la CAN. Entre une Algérie qui entend confirmer son changement de dimension et un Malawi qui refuse de mettre un terme à son incroyable aventure, cette demi-finale promet donc un duel particulièrement ouvert. Les deux équipes ont déjà gagné leur pari historique en décrochant leur billet pour le Mondial. Mais à ce stade de la compétition, l'enjeu a changé : il ne s'agit plus seulement de participer, mais de rêver grand. Mercredi, Algériennes et Malawites auront ainsi 90 minutes pour tenter d'écrire une nouvelle ligne dans leur histoire. Pour l'une comme pour l'autre, une victoire les propulserait dans une finale de CAN totalement inédite. Et offrirait à l'Afrique une nouvelle championne, puisque aucune des quatre finalistes de cette édition ne compte encore de titre continental à son palmarès.

MERCATO

Nouveau tournant pour Mehdi Dorval ?

Le mercato de Mehdi Dorval pourrait connaître un nouveau tournant dans les prochaines heures. Alors que le latéral algérien était récemment annoncé dans le viseur de plusieurs clubs, notamment en France, c'est finalement en Italie que son avenir pourrait s'écrire. Le Catanzaro a clairement manifesté son intérêt pour le joueur du SSC Bari et semble désormais déterminé à boucler son recrutement. D'après les dernières informations en provenance d'Italie, les discussions entre les deux clubs se sont intensifiées ces dernières heures. La piste menant au latéral algérien serait désormais bien avancée, avec un accord qui aurait même déjà été trouvé entre Dorval et la formation calabraise. Il ne resterait donc plus qu'à convaincre Bari concernant les modalités financières de l'opération. Cette éventuelle arrivée permettrait notamment à Dorval de retrouver Ciro Polito. Le directeur sportif de Catanzaro connaît parfaitement le joueur, puisqu'il avait participé à son arrivée à Bari lorsqu'il occupait déjà les fonctions de directeur sportif du club des Pouilles. Polito serait ainsi particulièrement favorable à l'idée de récupérer le défenseur algérien, dont il connaît les qualités et le potentiel. Une destination plutôt inattendue alors que l'avenir de Dorval semblait récemment davantage orienté vers la France. Le joueur aurait notamment considéré la Ligue 1 comme une destination privilégiée, avec l'ambition de franchir un nouveau cap dans sa carrière et de renforcer ses chances de s'imposer durablement dans les plans de la sélection algérienne. À Bari, la décision finale dépendra désormais de la proposition formulée par le club calabrais. Pour Mehdi Dor-



val, un transfert à Catanzaro constituerait une nouvelle étape dans une carrière en pleine progression. Le latéral algérien pourrait ainsi poursuivre son développement en Italie sous la direction d'un dirigeant qui connaît déjà parfaitement son profil.

ILAN KEBBAL COURTISÉ EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Ilan Kebbal pourrait bien être l'un des joueurs algériens les plus courtisés dans cette dernière ligne droite du mercato. Alors que son avenir au Paris FC demeure incertain, le milieu offensif international algérien suscite un intérêt grandissant de l'autre côté de la Manche, avec notamment Burnley qui vient de se positionner sur son profil. Selon les informations rapportées en Angleterre, les Clarets suivent attentivement la situation de Kebbal et envisageraient même une formule de prêt avec option d'achat pour s'attacher les

services du joueur. Une piste qui témoigne de l'intérêt concret du club anglais, désireux de renforcer son secteur offensif avant la clôture du marché des transferts. Sous les ordres de Nicky Hayen, Burnley ambitionne de retrouver rapidement la Premier League. Le début de saison a toutefois mis en évidence certains besoins dans l'effectif, notamment sur le plan offensif. Le club cherche donc à ajouter davantage de créativité et de qualité technique à son équipe, et Kebbal correspondrait à ce profil. Mais Burnley est loin d'être le seul prétendant. Plusieurs clubs anglais surveillent également le joueur algérien. Hull City s'est déjà renseigné sur sa situation, tandis que Fulham fait également partie des formations intéressées. L'intérêt anglais vient ainsi s'ajouter à celui de plusieurs clubs français, notamment l'OGC Nice et le RC Lens, qui ont eux aussi pris des renseignements concernant les conditions d'un éventuel transfert. Cette forte concurrence s'explique notamment par la saison réalisée par Kebbal avec le Paris FC. Le milieu offensif a été l'un des principaux artisans de la belle dynamique du club parisien, avec 9 buts et plusieurs passes décisives, contribuant à faire grimper sa valeur sur le marché à environ 10 millions d'euros. À l'approche de la fermeture du mercato, le Paris FC devra donc trancher. Conserver l'un de ses principaux atouts offensifs ou profiter de l'intérêt croissant pour réaliser une importante opération financière. Pour Kebbal, une aventure anglaise semble désormais prendre de l'épaisseur, avec Burnley qui pourrait rapidement passer de l'intérêt aux discussions concrètes.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2026

USM Alger-Mamelodi Sundowns le 8 novembre à Pretoria

La finale de la Supercoupe de la CAF 2026 opposera l'USM Alger aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns le dimanche 8 novembre (14h00, heure algérienne) au stade Loftus Versfeld de Pretoria, en Afrique du Sud, a annoncé la Confédération Africaine de Football (CAF). Pour l'USM Alger, cette finale représente une opportunité de confirmer sa nouvelle dimension suite à son sacre en Coupe de la confédération après une double confrontation face aux Egyptiens du Zamalek SC (remportée 8-7 aux tirs au but). Les deux formations visent un deuxième sacre historique dans cette compétition. Le règlement de la CAF stipule qu'en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront directement par une séance de tirs au but, sans disputer de prolongations, rappelle-t-on.

JS KABYLIE

Alexis Guendouz débarque

Alexis Guendouz est officiellement un joueur de la JS Kabylie. Après plusieurs informations annonçant son arrivée, la direction kabyle a concrétisé l'opération et enregistré le renfort du gardien international algérien, en provenance du MC Alger. Le transfert a été rendu possible grâce à un accord conclu entre les deux clubs. Le Mouloudia d'Alger a également officialisé le départ de son portier, en le remerciant pour son passage sous les couleurs du club et en lui souhaitant pleine réussite pour la suite de sa carrière. Pour la JS Kabylie, cette signature vient répondre à un besoin identifié depuis plusieurs semaines. Le staff de Karim Belhocine souhaitait renforcer le poste de gardien de but et instaurer une concurrence plus importante afin d'aborder la nouvelle saison avec davantage de garanties dans ce secteur. À 30 ans, Alexis Guendouz débarque à Tizi Ouzou avec l'ambition de repartir sur de nouvelles bases. Son passage au MCA s'est notamment caractérisé par une perte progressive de son statut de titulaire, le jeune Ramdane ayant gagné du terrain dans la hiérarchie. Avec son expérience et son vécu du haut niveau, Guendouz apporte néanmoins un profil différent au groupe kabyle. Son recrutement doit avant tout permettre d'élever le niveau de concurrence et d'offrir au technicien de la JSK une solution supplémentaire à un poste particulièrement sensible. À l'approche du début de la Ligue 1, prévu le 27 août, la JS Kabylie poursuit ainsi la construction de son effectif. Alexis Guendouz est désormais officiellement un Canari et aura pour objectif de s'imposer rapidement dans les buts du club kabyle.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement
1- Font connaissance. 2- Rendit meilleur - Pour un prince. 3- Comme poire meurtrie - Pas ailleurs. 4- Symbole - Ames. 5- Concerne les moutons - Laxatif. 6- Promis avec les merveilles - Comme sel fossile. 7- Sous la croûte - Chevalier travesti - Queue de souris. 8- Indique les offices - Jolis. 9- Né de - Joli prénom. 10- Greffe - Souillera.

Verticalement
1- Rapiécé. 2- Toucher en plein cœur. 3- Sans bavure - Pas encore en vente d'ailleurs... 4- Chaland - Cru. 5- Palmipèdes - Direction. 6- Lac du Soudan - Pour un oubli - Projectile. 7- Il est orné de trois couronnes. 8- L'origine du mal - Forte tête. 9- De même - Sans motifs. 10- Mot de petit - Pour broyer. 11- Travail de postier - Article - Possessif.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Hecatombe Hécatombe Héccatombe Hécatambe	Investicement Investissement Invaistissement Investisseement
Exposion Expension Expansion Expanssion	Iconoclaste Iconnoclaste Icaunoclaste Iconocllaste

Les mots fléchés

DÉCHIRE- MENT MORAL RÉDACTIONS	LE SOLEIL S'Y LÈVE FIN DE JOURNÉE	LANGUE DE SOCRATE SAISONS CHAUDS	ENTOURE LE TABLEAU COURT ET LARGE	AFFEC- TUEUSES PORTE- BONHEUR	ASTUCIEUSE	AVANT DO
VILLE DES PAYS-BAS FILET LUMINEUX	ROUGE VIF PORTÉ AVEC VIOLENCE	AFFLIGENT ENZYMES	RAYÉ	APPORTES DÉFONCÉE	CHAMPION RIVIÈRE EN FRANCE	DO INACTIF
YASMINA POUR LES INTIMES SONGERIES	MER GRÉCQUE DÉFENSES D'ÉLÉPHANT	DU ROUGE DANS LE COUP	EXISTENCE RASSEM- BLÉE EN NOMBRE	POLISSON AGILE	OS DE L'OREILLE	URBAIN
REFUS ANGLAIS MAL AUX OREILLES	ADVERSAI- RES CACHÉS	COMMERCES ILLÉGAL PLUS QU'UN DUO	FABRIQUAS TENTATIVE	RÈGLE DOUBLE SUPPORT VÉGÉTAL		
QUI ONT TROP SERVI	GROSSIERS PENSE DISTRAC- TION	APRÈS DO CRAINTE	POUR LUI ÉPAIS			
RÉSERVE DE MOELLE QUELQU'UN	SOCLE DE STATUE IL EMMENA L'ARCHE	HABITE ARTICLE MASCULIN	PRODUIT UN EFFET	À ELLE OU À LUI		
ANTILOPE D'AFRIQUE LOGE PROVI- SOIREMENT	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ NOTA BENE	PARCOURU DES YEUX				

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Ecrivain algérien

ACTEUR	ENCYCLOPÉDIE	RADOTAGE
AGENCÉE	ENDETTÉ	RAFALE
ALTRUISME	ENDURANCE	RAGE
ANESTHÉSIE	ENRICHER	RÉGALER
APPRIVOISÉ	ERRE	RELATION
BÉNI-SAF	FATALITÉ	RIGIDE
BOUTON	GARAGE	STÉNO
CALENDRIER	GERMER	STUPEUR
CARTE	GRATIN	TARTE
CAUSE	INSÉRÉ	TEMPÊTE
CERNE	INTER	TIMIDE
CHAUFFEUR	INTÉRÊT	TRAÎTRE
CLOU	INTESTINS	UNISSON
COIN	MIRIFIQUE	URÉE
CONCEPTION	MUSICALE	USAGER
CONVOCATION	NÉGLIGENCE	USER
DÉFENSEUR	OISIVETÉ	VANITÉ
DÉLICATESSE	PARTICULIER	WAGON
EDITION	PLAUSIBLE	ZIZANIE
EFFRONTERIE	POINTE	
ENCOURAGER	PRUDENCE	

E	N	C	O	U	R	A	G	E	R	M	E	R	E	T	T	E	D	N	E
N	N	A	A	A	U	N	A	I	R	R	D	I	N	E	P	A	E	G	G
D	I	R	E	U	R	I	U	N	R	E	C	R	R	G	L	R	R	A	F
O	U	T	I	A	S	E	S	U	T	Y	I	U	I	I	A	A	T	A	R
R	C	E	G	C	F	E	E	S	C	E	D	L	C	F	T	L	T	E	O
A	E	E	C	F	H	S	I	L	O	E	S	A	U	I	I	A	E	E	N
N	J	L	U	O	N	I	O	N	N	N	T	T	N	C	L	Q	D	R	T
C	E	A	A	E	N	P	R	C	A	E	E	U	I	I	I	I	U	E	E
E	H	G	F	T	E	V	E	E	S	Z	R	L	T	N	T	T	E	E	R
C	D	E	L	D	I	E	O	S	R	E	I	E	B	I	S	C	R	I	I
A	D	I	I	I	R	O	E	C	E	R	M	Z	O	I	N	E	G	A	E
E	P	E	M	E	G	E	N	I	A	P	E	N	N	E	S	I	R	B	P
M	B	P	G	I	R	E	S	E	E	T	R	I	G	O	D	U	E	E	R
S	U	A	R	T	T	E	N	T	M	A	I	A	R	E	G	N	A	T	U
I	S	S	I	I	H	N	E	C	F	E	T	O	E	D	I	A	E	L	E
U	N	A	I	T	V	V	A	A	E	O	T	T	N	S	N	R	W	T	P
R	R	T	S	C	I	O	L	R	D	R	I	S	A	E	E	E	N	B	U
T	E	E	E	S	A	E	I	A	O	N	N	F	Y	T	T	I	L	O	T
L	N	S	I	R	A	L	R	S	A	D	R	E	N	S	O	S	L	A	S
A	B	O	U	T	O	N	E	V	E	N	O	I	T	P	E	C	N	O	C

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
AXER - ANACONDA - TRESSAILLI - GARNIT - RALERA - SAISIS - MISAI - MENE - CAFES - IS - TRI - COUINES - TAS - MURUROA - PARER - NICE - REFUGE - BASTA - URNE - MUS - RUT - ELOI - DA - TRAÇA - MEMO - EUE - HI - RAT - INOCCUPEE - RAPA - PRE-NOM - COLUMBIA - IRAQ - LIONNE - CRU - SEUL - BASSESSE.

VERTICALEMENT
EXTASE - AIEUL - AROME - ERRANTS - FRONTAL - GRENIER - PUNIE - PULL - SIS - IMAGE - MIAMI - MASTIC - URE - DON - BOB - NA - SACRE - MA - OPINA - HAIR - FOURBU - ECRANS - CLAMEUR - ASRUCE - ES - COL-LISIONS - REUNI - NIES - NAITRA - PORCS - BD - RAIE - CAUCHEMAR.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
1- ASTRONAUTE. 2- PERIL - SNOB. 3- IVE - EUS - UR. 4- CEPE - SOBRE. 5- URI - TAU. 6- LEDA - GATES. 7- ARSENE. 8- ERNE - NIE. 9- TNT - MILE. 10- ROSELIÈRES.

VERTICALEMENT
1- APICULTEUR. 2- SEVERE. 3- TREPIDANTS. 4- RI - ARENE. 5- OLE - TL. 6- USAGÉE. 7- ASSOUAN - ME. 8- UN - TENIR. 9- TOURTE - ILE. 10- EBRE - SUEES.

4x4

Somnambule - Rémunérer
Rouge-gorge - Remailler

BIFFE-TOUT : COLONIALE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

LE MYSTÈRE DE LA FILLETTE YÉMÉNITE CIBLÉE PAR LES SERPENTS

Ansam al-Ariqi (13 ans) vit un calvaire au Yémen. En trois mois, elle a survécu à plus de dix morsures de serpents. Même transférée à Taïz ou sous surveillance médicale, les reptiles continuent de la traquer, provoquant la stupeur générale. Sur les réseaux sociaux, l'histoire suscite de vives réactions, avec plus de 380k vues. Pour certains internautes, il s'agit d'une vengeance animale ou d'un phénomène mystique : «C'est surnaturel, le premier serpent a dû la marquer», écrit un utilisateur. D'autres, plus rationnels, appellent à la science : «Son corps émet sûrement des phéromones uniques qui attirent les reptiles, les scientifiques doivent analyser son sang au plus vite !»

9/10 ORAN, 20 ANS APRÈS



Une Algérienne vivant à l'étranger, qui n'était pas rentrée au pays depuis 2006, a récemment redécouvert Oran après près de vingt ans d'absence. Sa réaction face aux changements observés dans la ville a rapidement fait le buzz sur les réseaux sociaux, cumulant plus de 134k vues. Visiblement surprise par la transformation du paysage urbain, des infrastructures et de l'ambiance de la ville, elle a partagé son étonnement avec émotion. Pour de nombreux internautes, cette réaction illustre l'ampleur des changements opérés de l'Algérie au cours de ces deux dernières décennies.

8/10

DES CHAUSSETTES BLANCHES TESTENT TOKYO

Le «White Socks Challenge» cartonne sur le net. Des influenceurs marchent dix minutes en chaussettes blanches dans les rues bondées de Tokyo : le dessous reste immaculé. Ce test fou prouve la propreté extrême de la capitale nipponne, liée à un civisme rigoureux et à l'absence de déchets au sol. Des images sur le sujet ont été vues plus de 130k fois. Admiratifs, de nombreux internautes du monde entier, notamment d'Algérie, partagent cette vidéo avec nostalgie en exprimant le souhait de voir leurs concitoyens faire les mêmes efforts de civisme pour atteindre une telle hygiène publique.



7/10

L'OR DES RAGOTS

Miryam, 67 ans, a fait fortune à Armenia en Colombie grâce au «chisme» (commérage). Armée d'un carnet, elle note méticuleusement les secrets du quartier. Elle vend les potins légers entre 1,30 € et 2,70 €, mais facture le silence jusqu'à 160 € pour dissimuler des infidélités. Ce business insolite lui a permis d'acheter deux maisons cash. Avec plus de 20k vues, les réseaux balancent entre l'admiration pour son génie commercial et le dégoût face à cette extorsion de la vie privée.

6/10

JONATHAN DAVISS DANS LA PEAU DE SNOOP DOGG



La légende du rap Snoop Dogg aura bientôt droit à son propre biopic. Intitulé «Snoop», le film retracera son parcours, de ses débuts dans le rap jusqu'à son ascension au rang d'icône mondiale du hip-hop. Réalisé par Craig Brewer, le long-métrage sera porté par Jonathan Daviss, choisi pour incarner l'artiste à l'écran. Le film devrait également s'appuyer sur plusieurs des plus grands titres de Snoop Dogg. La sortie américaine est annoncée pour le 6 août 2027, avec une plongée très attendue dans la vie et la carrière du rappeur. Avec plus de 20k vues, les internautes sont partagés entre enthousiasme et curiosité.

5/10

AU VOLANT, CHAQUE TOUCHE COMPTE

Un chauffeur de bus a été filmé en train d'utiliser son téléphone portable alors qu'il conduisait. Après la diffusion massive de la vidéo sur les réseaux sociaux, les éléments de la Gendarmerie nationale de Batna sont parvenus à l'identifier puis à l'interpeller. Cette affaire rappelle une nouvelle fois les dangers liés à l'utilisation du téléphone au volant, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un conducteur transportant des passagers. Avec plus de 15k vues, les internautes condamnent majoritairement le comportement du chauffeur et réclament des sanctions contre les conducteurs qui mettent en danger leurs passagers.



4/10

YOUCHOZ SIMPLIFIE LES SERVICES À DOMICILE

En Algérie, la digitalisation transforme progressivement les services à domicile. Grâce aux applications mobiles, les ménages peuvent désormais trouver plus rapidement des professionnels pour leurs travaux, dépannages ou besoins du quotidien. Pionnière du secteur, Youchoz s'appuie sur 8 ans d'expérience et une communauté active. La plateforme met en avant des professionnels vérifiés, des avis clients et la possibilité de recevoir plusieurs devis. Ménage, plomberie, électricité, mécanique, soins, coiffure ou encore soutien scolaire : l'offre couvre de nombreux besoins. Une évolution qui apporte davantage de rapidité, de transparence et de confiance dans un marché longtemps dominé par le bouche-à-oreille. Avec plus de 13k réactions, les utilisateurs apprécient surtout la facilité de mise en relation, la diversité des services et le gain de temps, tout en restant attentifs à la qualité réelle des prestations.

3/10

WHATSAPP : L'ALGÉRIE EXIGE DES GARANTIES

L'Algérie a officiellement saisi Meta au sujet de la nouvelle fonctionnalité «Noms d'utilisateur» de WhatsApp, qui permet de communiquer sans afficher son numéro de téléphone. Le ministère de la Poste et des Télécommunications ne s'oppose pas au principe de cette option, mais exige que tout compte WhatsApp actif en Algérie reste obligatoirement lié à un numéro mobile valide et enregistré auprès d'un opérateur algérien. Selon le ministère, cette mesure vise à renforcer la confiance numérique et à lutter contre la fraude, l'usurpation d'identité et la cybercriminalité. Avec plus de 10k vues, les internautes privilégient la sécurité et la lutte contre la fraude.

2/10

CHIENS : MALAISE SUR LES PLAGES

De nombreux internautes alertent sur un phénomène qui suscite de plus en plus de malaise sur certaines plages : des propriétaires exhiberaient leurs chiens en leur faisant adopter des comportements jugés intimidants, voire agressifs, à proximité des familles et des vacanciers. Chiens sans laisse, passages répétés près des enfants, approches insistantes ou mises en scène destinées à impressionner : des scènes qui peuvent rapidement transformer un moment de détente en véritable source d'inquiétude. Si la présence des animaux peut être appréciée, certains internautes estiment que la liberté des uns ne doit pas se faire au détriment de la tranquillité et du sentiment de sécurité des autres. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 3 700 réactions.

1/10

LE SOURIRE RESTE

Six ans après la disparition de Bachir Ben Mohamed, plus connu sous le nom d'«Ammi Bachir», une publication lui rendant hommage a ravivé les souvenirs des internautes. Décédé le 10 août 2020 à Constantine à l'âge de 85 ans, le comédien reste associé à ses rôles populaires dans plusieurs sitcoms et films humoristiques. La publication a recueilli près de 600 réactions, témoignant de l'attachement toujours présent du public. Émus, les internautes saluent sa mémoire et se remémorent avec nostalgie son sourire et ses personnages qui ont marqué plusieurs générations.

BUDGET AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE

L'EMPIRE AUX DEUX CALCULETTES

Washington réclame 1 500 milliards de dollars pour sa puissance militaire et continue pourtant de distribuer aux autres nations des certificats de bonne conduite, des sanctions et des leçons de modération.

Par S. MÉHALLA

Quand l'Amérique s'arme, elle appelle cela sécurité. Quand les autres s'arment, elle appelle cela menace. Il fallait oser. Ils ont osé. 1 500 milliards de dollars. Pas pour éradiquer la pauvreté. Pas pour loger les sans-abri. Pas pour rendre l'hôpital accessible à tous. Pas pour transformer les écoles publiques en cathédrales du savoir. Pour le Pentagone. L'Amérique de Donald Trump veut poser sur la table le plus formidable pactole militaire de son histoire et demander au monde, avec le sérieux pontifical dont Washington possède le brevet, de croire qu'il s'agit simplement de «défense». Défense ? À 1 500 milliards, ce n'est plus un bouclier. C'est une civilisation en uniforme. Le plus savoureux est ailleurs. Le Pentagone, cette gigantesque cathédrale du dollar armé, traîne derrière lui des années d'audits financiers ratés. Qu'importe. Dans une petite entreprise, une comptabilité impossible à certifier ferait trembler le directeur financier. Au Pentagone, elle semble ouvrir droit à une rallonge. On ne retrouve pas correctement les comptes ? Donnez-leur davantage d'argent. Kafka aurait demandé qu'on baisse le ton. Même lui n'aurait pas osé. Mais voici surtout l'extraordinaire privilège américain. Lorsqu'un pays beaucoup plus pauvre consacre quelques milliards à moderniser son armée, Washington fronce les sourcils. On convoque les experts. On ausculte ses missiles. On surveille ses importations. On menace parfois de sanctions. On explique gravement que «l'équilibre régional» pourrait être menacé.



Mais lorsque Washington envisage une puissance militaire comptée en milliers de milliards, l'équilibre régional disparaît mystérieusement du vocabulaire. Il devient «sécurité nationale». Le missile américain défend. Le missile des autres menace. Le porte-avions américain stabilise. La frégate des autres inquiète. La base américaine protège. La base étrangère provoque. L'arme américaine dissuade. L'arme adverse déstabilise. Bienvenue dans la géopolitique selon l'Empire aux deux calculettes. L'une compte les armes américaines. L'autre compte celles du reste du monde. Et elles n'affichent jamais le même résultat. Les États-Unis représentaient déjà environ un tiers des dépenses militaires mondiales en 2025. Leur dépense dépassait celle de la Chine, de la Russie et de l'Allemagne réunies. Et voici que 1 500 milliards deviennent

l'horizon. Puis Washington se retourne vers la planète et demande avec gravité : «Pourquoi vous armez-vous ?» Peut-être parce que vous êtes armés jusqu'aux dents. Il existe une arrogance plus redoutable que celle des empires conquérants. C'est celle des empires qui transforment leur propre puissance en vertu universelle et celle des autres en pathologie. L'Amérique ne réclame plus seulement la supériorité militaire. Elle revendique le monopole moral de la puissance. Elle peut fabriquer, vendre, déployer, encercler, sanctionner et établir ses bases à des milliers de kilomètres de ses frontières tout en demandant aux autres de justifier le moindre boulon posé sur un missile. Et le paradoxe atteint désormais le burlesque. Washington pousse ses alliés eux-mêmes à augmenter massivement leurs dépenses. L'Otan a adopté un objectif de 5% du PIB

consacré à la défense et aux investissements liés à la sécurité d'ici à 2035. Autrement dit, l'Amérique demande désormais au monde occidental de militariser davantage ses économies tout en conservant son rôle de grand prêtre chargé de décider quelle militarisation est légitime. Le complexe militaro-industriel peut dormir tranquille. La peur possède désormais son budget. Et elle rapporte. Que l'Amérique veuille défendre ses intérêts est son droit. Que la Chine, la Russie, l'Iran, l'Inde, l'Algérie, le Brésil ou n'importe quelle autre nation veuillent défendre leurs relèves exactement du même principe de souveraineté. C'est ici que le sermon américain devient insupportable. On ne peut pas transformer son propre territoire en coffre-fort militaire planétaire puis expliquer aux autres que posséder la clé de leur maison constitue une menace. On ne peut pas réclamer une planète désarmée autour d'une Amérique surarmée. On ne peut surtout pas demander aux peuples de croire éternellement que les bombes changent de nature selon le drapau peint sur leur carlingue. À Washington, pourtant, le miracle fonctionne encore. Un milliard militaire étranger peut devenir une menace. Cent milliards américains deviennent une nécessité. Mille milliards deviennent de la dissuasion. Et 1 500 milliards ? À ce niveau-là, ce n'est apparemment même plus de l'argent. C'est la paix américaine. Une paix si extraordinairement pacifique qu'elle exige désormais le plus gigantesque arsenal de l'Histoire pour convaincre le monde qu'elle ne lui veut que du bien. S. M.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU FRONT POLISARIO À BOUMERDÈS
La justesse de la cause sahraouie réaffirmée

Les intervenants à la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, dont les travaux ont débuté, hier, à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès en présence du président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, ont réaffirmé la justesse de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant l'importance de la solidarité algérienne et de la poursuite du soutien à sa lutte pour la liberté et l'indépendance. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a indiqué que «la solution juste et définitive à la question sahraouie passe par la consultation du peuple sahraoui afin qu'il décide librement de son avenir», dénonçant «les tentatives de contourner la question sahraouie et de la sortir de son cadre juridique». L'ambassa-



deur sahraoui auprès de l'Algérie, Khatri Adouh Khatri, a, pour sa part, adressé ses vifs remerciements à l'Algérie pour sa position constante à l'égard du peuple sahraoui et de sa juste cause, soulignant que la 14e édition de cette rencontre tend à «consolider les liens et traduire les valeurs et principes communs» entre les peuples algérien et sahraoui. Il a également souligné l'importance de la présence du président de la République sahraouie, des responsables algériens, des membres du corps

diplomatique, des partis politiques et des acteurs de la société civile, considérant que cette présence constitue «une expression de l'importance de l'université d'été et de son rôle dans le renforcement des relations d'amitié et de fraternité». De son côté, la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, a salué la lutte continue du peuple sahraoui et son droit légitime à la liberté et à l'indépendance, estimant que cette université est devenue «une tradition et un symbole de solidarité avec le peuple sah-

raoui». Elle a affirmé, dans le même contexte, que c'est la justesse de la cause sahraouie qui a conduit tout un chacun à se tenir aux côtés du droit du peuple sahraoui, soulignant que «la question sahraouie est claire, tout comme le sont les résolutions internationales soutenant le droit du peuple sahraoui». Pour sa part, la présidente de l'université d'été et ministre sahraouie de la Coopération, Mme Fatma El Mahdi, a exprimé sa reconnaissance à l'Algérie et à la wilaya de Boumerdès pour l'accueil de cette manifestation, soulignant l'importance de l'université d'été dans la consolidation des liens de solidarité entre les peuples algérien et sahraoui. Et d'ajouter que les relations entre les deux peuples «sont marquées par les sacrifices et les souffrances, faisant de ce rendez-vous une occasion renouvelée de réaffirmer la solidarité et de renforcer les liens existants entre les deux parties».

APS

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL
«L'ÉTÉ EN MUSIQUE»

La 9e édition
du 15 au 21 août à Alger

La 9e édition du Festival culturel international «L'Été en musique» sera organisée du 15 au 21 août à Alger, sous le slogan «Mélodies du monde... esprit de l'Algérie», indique un communiqué de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). La promenade des Sablettes abritera cette manifestation qui sera, pour la première fois, ouverte gratuitement au public, offrant ainsi l'occasion de profiter de cet espace de partage et de festivité à travers un programme varié alliant patrimoine et modernité, animé par plusieurs groupes musicaux et artistes algériens et étrangers. Organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec la wilaya d'Alger, ce Festival incarne «une vision claire faisant de la culture un pilier de la cohésion sociale et du rayonnement touristique de la capitale», selon le communiqué. Dans le cadre de l'innovation et de la formation, une master-class intitulée «Musique et intelligence artificielle» sera organisée au Village des artistes, avec pour objectif de préparer les jeunes à relever les défis technologiques liés à la création musicale contemporaine. Le Festival bénéficie d'un partenariat officiel avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) ainsi que la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs qui y participe à travers des activités de loisirs dédiées aux familles et aux jeunes.